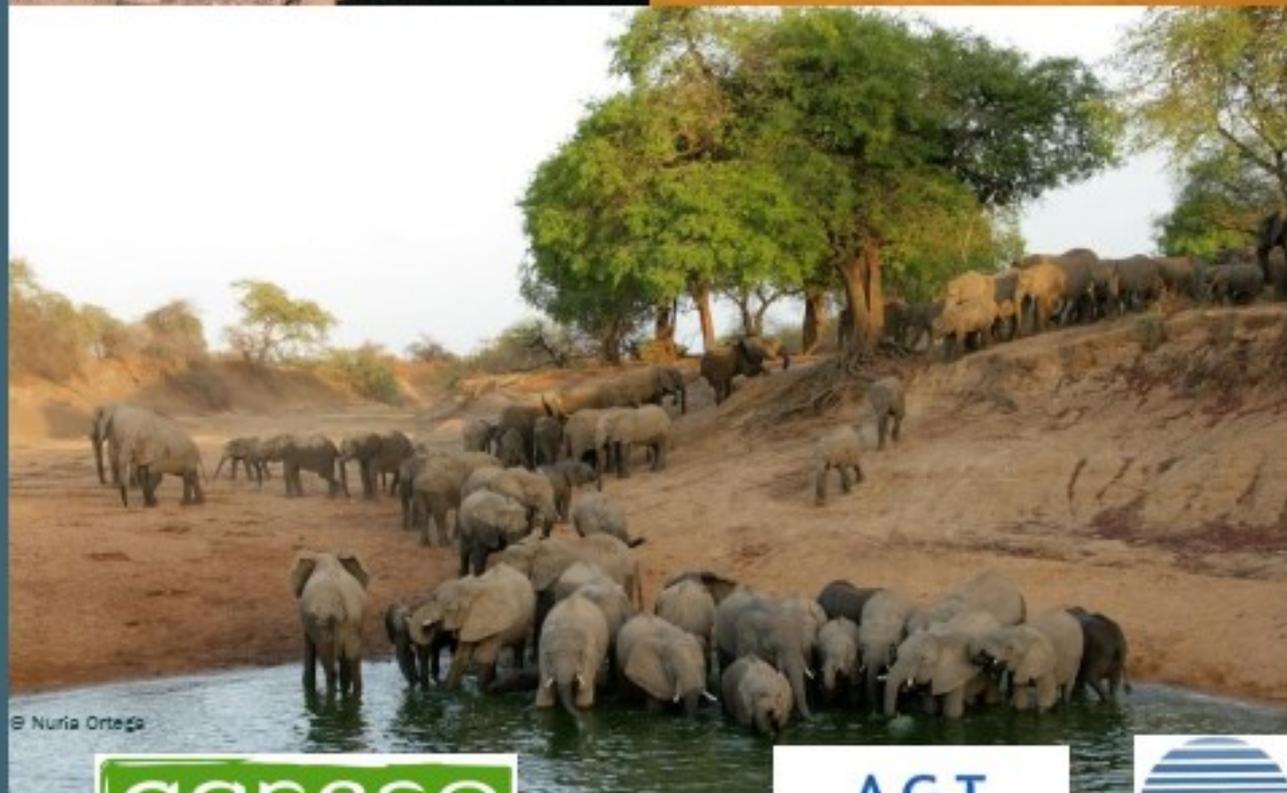


Programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad

Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat N° FED/2019/406-764

Rapport d'activités semestriel N. 7
Juin 2022 – Novembre 2022



© Nuria Ortega



en partenariat avec



et





*Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et
Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)
financé par l'Union européenne*

*Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat FED/2019/406-764*

Rapport technique semestriel n°7
Période : juin – novembre 2022



Table des matières

Acronymes.....	6
Résumé exécutif.....	8
1. Introduction	11
2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus.....	12
2.1. Résumé des prestations délivrées pendant la période 1 ^{er} juin – 30 novembre 2022.....	12
2.2. Lancement et mise en œuvre des missions d'appui court terme.....	13
2.2.1 Finalisation de la mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad.....	14
2.2.2 Finalisation de la mission pour la préparation des Schémas provinciaux de l'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat.....	15
2.2.3 Mission pour la création de l'agence « Tchad Nature »	18
2.2.4 Appui à la communication du programme: newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme	19
2.2.5 Lancement de la mission de formation LAB dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré.	19
2.2.6 Préparation et lancement de la mission pour la création du Fonds Fiduciaire.....	21
2.2.7 Préparation des missions pour la rédaction des documents de base relatifs à la Gestion des Ressources Humaines de et des Procédures comptables d'opérationnalisation de Tchad-Nature.....	21
2.2.8 Préparation de la mission pour la rédaction du Plan de Gestion et d'aménagement du Domaine de chasse de Roukoum.....	22
2.2.9 Préparation de la mission pour la préparation de la Stratégie nationale de conservation de la biodiversité.....	23
2.3. Renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'action (CPA)	24
Au cours du semestre, l'AT2 a mené les activités suivantes :	24
2.3.1 Activités de formation des CPA Guera et Salamat.....	24
2.3.2 Formation en suivi juridique des infractions en matière de lutte anti-braconnage	24
2.4. Participation aux missions sur le terrain, ateliers et téléconférences	25
2.4.1.....	25
2.4.2 Missions de suivi sur le terrain et hors de N'Djamena	25
3. Résultats du septième semestre d'AT APEF	27
4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie.....	36
5. Suivi des activités du 7eme semestre et planification activités pour le 8eme semestre [<i>*seulement les activités pertinentes pour les 2 semestres sont ici présentées</i>]	41
Annexes.....	42

Table des figures

Figure 1 : Les participants à l’atelier de validation de la stratégie nationale LAB, N’Djamena	15
Figure 2 : Le premier atelier consultatif tenu à Mongo en février 2022 pour la préparation du SPAT du Guera	16
Figure 3 : Atelier national de validation des SPAT Guera et Salamat à N’Djamena le 27-29 septembre 2022	17
Figure 4 : Formation des gardes au CAPBL, novembre 2022.....	20
Figure 5 : Vue aérienne du domaine de chasse de Roukoum, novembre 2022	23

Acronymes

AAP	Appel à Propositions
AMCC TCHAD	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique au Tchad
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Network
AT	Assistance Technique
ATD	Assistance Technique de Démarrage
ATP1	Assistant Technique Principal 1
ATP2	Assistant Technique Principal 2
BDD/DEELCC	Base de données de la Direction de l'Education Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques
BSB Yamoussa	Bi National Sena Oura-Bouba Ndjidda Yamoussa
CDA	Comités Départementaux d'Actions
CF	Convention de Financement
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CNPE	Centre National pour la Protection des Eléphants
CPA	Comité Provincial d'Action
CPSC	Comité Provincial de Suivi et de Coordination
CRA	Comités Régionaux d'Actions
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CT	Court Terme
CTR	Comité Technique Restreint
DCR	Domaine de chasse de Roukoum
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
DCLCCF	Division de la Chasse et de la Lutte Contre la Criminalité Faunique
DP	Devis Programme
DPP	Devis Programme Pluriannuel
DUE	Délégation de l'Union européenne
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GFF	Garde Forestière et Faunique
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MEPDD	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
MO	Maitrise d'Œuvre
MOD	Maitrise d'Œuvre Déléguée
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PACT	Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad
PANA	Programme National d'adaptation
PANE	Plan d'Action National pour l'Eléphant
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral

PIB Produit Intérieur Brut
PNBN Parc National Bouba Ndjida
PNSO Parc National Sena Oura
PNZ Parc National de Zakouma
PNZS.....Parc National Zah-Soo
POROA..... Projet appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim
PPP Partenariat Public Privé
RFBL..... Réserve de Faune de Binder Léré
SCF..... Sahara Conservation Fund
SE..... Suivi évaluation
S-FED Services FED de l'ON (ex PAON)
SOSSIF..... SOS SAHEL International France
TdR Termes de Référence
UE..... Union européenne
UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WFC..... Wings for Conservation

Résumé exécutif

Le programme Aires Protégées Ecosystèmes Fragiles (APEF) est régi par la convention de financement n°TD/FED/2016/039-048 signée le 11 avril 2017 entre la République du Tchad et la Commission européenne. Il a pour objectif spécifique de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et des écosystèmes fragiles du Tchad à travers 3 résultats :

- **Résultat 1** - *Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel* : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées.
- **Résultat 2** - *Grand écosystème fonctionnel de Zakouma* : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée.
- **Résultat 3** - *Patrimoines sahélo-sahariens* : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Le programme, avec une période opérationnelle 84 mois venant à terme en avril 2024, est mis en œuvre via une cellule de coordination nationale composée d'un coordonnateur et de 3 cadres (un Responsable administratif et financier, un expert en suivi-évaluation, et un expert en communication et relations publiques) ainsi que de personnel d'appui.

Le contrat de l'Assistance technique à APEF a été signé en juin 2019 pour une période de 48 mois et l'équipe des 2 experts permanents a été mobilisée le 12 juin 2019. En avril 2021, un **avenant a été signé entre l'ON et le consortium mené par AGRECO** pour une extension de 10 mois de la durée du contrat d'AT, ainsi prolongé à 58 mois, et pour inclure des services additionnels permettant de prendre en charge certaines activités ayant suscité l'intérêt du MEPDD à l'issue du bilan diagnostic du MEEP et de la DCFAP.

Ce rapport couvre le **septième semestre de mise en œuvre du contrat d'assistance technique à la coordination APEF, de juin à novembre 2022**. La période se caractérise par :

- i. Le départ du Coordonnateur national APEF, Mr Siam Ahmat Brahim, après 5 ans de fonction, appelé à d'autres responsabilités au service de la conservation de la biodiversité et remplacé *ad interim* par Mr Djadou Moksia ;
- ii. La clôture de la mission pour la préparation de la **Stratégie nationale LAB**, démarrée en septembre 2021 et achevée en octobre 2022 avec l'atelier national de validation de la stratégie ;
- iii. La clôture de la mission pour la préparation des deux « **Schéma Provinciaux d'Aménagement du Territoire** » (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat : démarrée en janvier 2022 et terminée en septembre 2022 avec la remise des documents validés lors d'un atelier national organisé à Ndjamena du 27 au 29 septembre 2022;
- iv. La poursuite de la création et mise en opération de **l'agence Tchad Nature**, avec l'appui de Romain Calaque et Yoyana Baniara, démarrée en décembre 2021, pour une durée de 15 mois (la fin de la mission est prévue durant le premier trimestre 2023) ;

- v. Des activités en communication et le constat en août que le site web « apef.tchadenvironnement.org » n'est pas opérationnel;
- vi. La **formation LAB dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré**, démarrée en octobre 2022;
- vii. Le lancement en novembre de la mission pour la création d'un **fonds fiduciaire pour la conservation** au Tchad ;
- viii. Le lancement au mois de novembre des missions pour la préparation des documents de base relatifs à la **Gestion des Ressources Humaines** et des **Procédures comptables** pour l'opérationnalisation de Tchad-Nature.
- ix. La préparation de la mission pour la rédaction du **Plan de Gestion et d'aménagement du Domaine de chasse de Roukoum**, dont les TdR ont été validés, pour une mission qui démarrera en janvier 2023.
- x. La préparation de la mission pour une mise à jour de la **Stratégie nationale de conservation de la biodiversité**. Les TdR ont été validés par le CTR. Ils seront soumis pour validation en décembre avec un démarrage de mission début 2023

En termes de livrables des activités menées, plusieurs documents clefs ont été produits :

- i) La version finale de la Stratégie Nationale de Lutte anti-braconnage au Tchad (soumis au MEPDD en novembre 2022) ;
- ii) La version finale des 2 SPAT Guera et Salamat (documents remis au MAFDHU au mois d'octobre 2022)
- iii) Une édition en juillet de la **newsletter du Programme APEF** distribuée sur base d'un mailing list d'environ 200 adresses ;
- iv) Les TdR, approuvés par le CTR du MEPDD, pour les missions concernant :
 1. La formation LAB dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré (démarré au mois d'octobre 2022),
 2. La création d'un fonds fiduciaire pour la conservation au Tchad,
 3. La préparation des documents de base relatifs à la Gestion des Ressources Humaines pour Tchad Nature,
 4. La préparation des documents de base relatifs aux Procédures comptables pour l'opérationnalisation de Tchad-Nature,
 5. La rédaction du Plan de Gestion et d'aménagement du Domaine de chasse de Roukoum,
 6. La mise à jour de la Stratégie nationale de conservation de la biodiversité

Les 11^e et 12^e Comité de Suivi Opérationnel (CSO) APEF se sont réunis respectivement le 13 juillet et le 16 novembre 2022 à Ndjamena.

Enfin, les actions de renforcement des capacités des services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA) se sont poursuivies, afin d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement. Dans le cadre des activités de cette composante du Programme, l'AT APEF, en étroite collaboration avec la CN APEF et l'opérateur du GEFZ APN, a organisé des sessions de travail et de formation avec les services déconcentrés de l'Etat afin de renforcer

les capacités des Comités de Suivi des activités du programme APEF et des membres des CPA des deux provinces.

Les perspectives pour le prochain semestre visent une progression pour le Résultat 1, notamment pour l'avancement de la création de l'agence Tchad Nature et de son Fonds Fiduciaire et pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de la biodiversité au Tchad et du plan de gestion du domaine de chasse de Roukoun.

1. Introduction

Le présent rapport, qui couvre la période du **1^{er} juin au 30 novembre 2022**, décrit les activités entreprises en relationnel avec les résultats attendus de l'assistance technique au Programme APEF.

Selon les termes de référence de la mission, les services d'assistance technique ont pour objectif de garantir la bonne mise en œuvre de la convention de financement du Programme APEF.

L'assistance technique en appui à la cellule de la coordination nationale (CCN) du programme APEF intervient, à Ndjamena ainsi qu'au niveau du terrain dans les zones d'intervention du programme, à travers des experts long terme et court terme, afin d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- 1) Suivre et accompagner, la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités en matière de gouvernance, de stratégie de conservation, de performance des dispositifs règlementaires et institutionnels, de budgétisation, de dialogue transversal et de coordination intersectorielle (*résultat 1 du programme APEF*) ;
- 2) Promouvoir une approche intersectorielle du développement territorial intégrant la conservation, dans les régions concernées par le *résultat 2 (GEFZ)* et le *résultat 3 (Patrimoines sahélo-sahariens)*, et appuyer les services déconcentrés du Ministère en charge de l'environnement et des différents Ministères impliqués ainsi que les acteurs régionaux, dans la mise en place des dispositifs de coordination et de planification régionale concertée, et dans la mise en œuvre et le suivi des actions du programme.

En relation avec ces objectifs, les principaux résultats attendus par l'AT sont :

- R1 – appui à la CCN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF, la révision du cadre juridique et règlementaire de la politique de conservation, l'identification et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de financement viables et redevables ;
- R2 - le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage ;
- R3 - une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune) ;
- R4 - le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus

2.1. RESUME DES PRESTATIONS DELIVREES PENDANT LA PERIODE 1^{ER} JUIN – 30 NOVEMBRE 2022

Expertise	Nom des experts	cat.	HJ prévus au contrat		prestations période antérieure		Prestations sur la période												total presté période	total presté au 30/11/2022		solde			
							Jun-22		Jul-22		Aug-22		Sep-22		Oct-22		Nov-22								
							senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior						senior	junior
A.1 Prestations experts long terme			1.838	0	1.205	0	36	0	23	0	29	0	32	0	30	0	38	0	188	0	1.393	0	445	0	
Chef de mission	A. Ghiurghi	senior	958	0	549	0	14	0	6	0	8	0	12	0	12	0	18	0	70	0	619	0	339	0	
Expert 2	M. Ahmat	senior	880	0	656	0	22	0	17	0	21	0	20	0	18	0	20	0	118	0	774	0	106	0	
A.2 Prestations experts court terme			780	398	358	208	17,0	5,5	1,0	0,8	0,0	0,0	4,0	1,0	25,0	9,0	26,0	1,5	73,0	18,0	431,0	226,0	349	172,0	
quantités engagées			724	364																			56	34,0	
bilan organisationnel	JM Noiraud	senior	43	0	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43	0	0	0	0
bilan organisationnel	R. Calaque	senior	37	0	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	0	0	0	0
révision juridique	A. Guignier	senior	70	0	63	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	66	0	4	0	0
révision juridique	A. Adoumbaye	junior	0	51	0	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	0	2	0
stratégie nat. Atruches	T. Rabeil	senior	30	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	0	0	0
newsletter	K. Trochu	senior	41	0	24	0	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	5	0	29	0	12	0	0
stratégie LAB nationale	JL Jamin	senior	44	0	38	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	6	0	44	0	0	0	0
stratégie LAB nationale	Ahamat Abaya	junior	0	32	0	28	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	4	0	0	32	0	0	0
Système information	K. Kokou	senior	25	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	1	0	0
Comptage aérien Loug/May	J. Dias	junior	0	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0
IMET	B. Breme	junior	0	31	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	0	0	0
Appui Tchad Nature	R. Calaque	senior	120	0	51	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	4	0	18	0	69	0	51	0	0	0
Appui Tchad Nature	Y. Baniara	junior	0	120	0	38	0	0,5	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	1,5	0	8	0	0	46,0	0	74,0	0
SPAT Salamat Guera	C. Bracke	senior	58	0	43	0	12	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	15	0	58	0	0	0	0	0
SPAT Salamat Guera	M. Ngembang	junior	0	43	0	37	0	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	6	0	0	43	0	0	0	0
Legislation GIP	A. Guignier	senior	10	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	0
Comptage aérien Fitri	J. Dias	junior	0	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0
Comptage aérien DCM	J. Dias	junior	0	11	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0
Formation LAB GFF RCBL	T. Brives	senior	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	21	0	26	0	26	0	19	0	0	0
Fonds Fiduciaire	G. Davies	senior	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0
Fonds Fiduciaire	A. Herford	senior	35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0
Fonds Fiduciaire	Yamtibaye	junior	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	0
PAG DC Rokoum	M. Radot	senior	38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	0
GRH Tchad Nature	E. Thauvin	senior	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0
Procédures compta	F. Rafidison	senior	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0
Strategie Biodiversité	H. Lethier	senior	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	0	0
Strategie Biodiversité	E. Bemadjim	junior	0	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34	0
Site internet	Z. Yu	senior	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0
							0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Rapport semestriel n°7 – juin-novembre 2022

2.2. LANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS D'APPUI COURT TERME

Cinq missions d'appui étaient en cours ou ont été lancées pendant la période couverte par le rapport :

- i. La mission pour la préparation de la **Stratégie nationale LAB**, démarrée en septembre 2021, s'est clôturée en octobre 2022 avec la tenue de l'atelier national;
- ii. La mission pour la préparation des deux « **Schéma Provinciaux d'Aménagement du Territoire** » (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat, démarrée en janvier 2022 s'est terminée fin septembre, après un atelier national de 3 jours organisé à Ndjamena;
- iii. La mission pour la création et mise en opération de **l'agence Tchad Nature**, démarrée en décembre 2021, pour une durée de 15 mois. Cette mission est effectuée par des missions perlées de Romain Calaque et Yoyana Baniara ; elle devrait s'achever à la fin du premier trimestre 2023 ;
- iv. La continuation de la mission de l'experte **communication**, pour la préparation de la newsletter et un appui continu aux activités de communication APEF ;
- v. La **mission de formation LAB des agents de la GFF dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré**. Pendant ce semestre les TdR ont été préparés et validés par le CTR et l'expert mobilisé le 25 octobre 2023.

Pendant le semestre, quatre nouvelles missions court terme ont été préparées :

- i. Mission pour la création d'un **fonds fiduciaire pour la conservation** au Tchad : les TdR ont été validés par le CTR en septembre, les experts contractés et la mission lancée en novembre.
- ii. Les TdR pour les missions pour la préparation des documents de base relatifs à la **Gestion des Ressources Humaines** et des **Procédures comptables** pour l'opérationnalisation de Tchad-Nature ont été validés avec des missions terrain des deux experts qui auront lieu en décembre.
- iii. Préparation du **Plan de Gestion et d'aménagement du Domaine de chasse de Roukoun** : les TdR ont été validés et l'expert contracté. Le démarrage de la mission a été reporté à janvier 2023 après la saison des pluies exceptionnelle connue en 2022.
- iv. Mission pour la préparation de la **Stratégie nationale de conservation de la biodiversité** : les TdR ont été validés par le CTR et seront soumis en décembre pour validation par le Service FED pour un démarrage de la mission souhaité début 2023.

Les TdR des différentes expertises CT sont toujours préparés en étroite collaboration avec la CCN et validés par le Comité Technique Restreint (CTR) du MEPDD avant d'être transmis avec les CV des experts pressentis pour validation par le Service FED, avec copie à la DUE.

On notera que le coordonnateur national de APEF, Monsieur Siam Ahmat Ibrahim a été appelé à d'autres fonctions au service de la conservation au Tchad et remplacé *ad interim* depuis le 1^{er} octobre par Mr Djadou Moksia.

2.2.1 Finalisation de la mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad

L'objet global de l'expertise est de contribuer au renforcement de la performance et de la durabilité des dispositifs institutionnels nationaux existant en matière de LAB. L'objectif spécifique de cette activité est de rédiger la stratégie nationale à long terme de la lutte anti-braconnage au Tchad.

Suite à une première expertise internationale réalisée dans le cadre de ECOFAC 6 et APEF en 2019-2020 qui a permis d'établir un état des lieux de la LAB au Tchad et d'élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement, une expertise CT a été mobilisée par APEF pour l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad qui définira, entre autres, les responsabilités des structures en charge de sa mise en œuvre.

La mission a démarré en septembre 2021. Les étapes pour la préparation de la stratégie nationale LAB, ont été les suivantes :

- 15 septembre 2021 : Démarrage de la mission avec premières rencontres par les consultants des institutions publiques et des partenaires à N'Djamena.
- 23 septembre 2021 : Organisation d'un premier atelier de concertation à N'Djamena, avec la participation des institutions publiques concernées et des partenaires techniques.
- Septembre 2021 – Janvier 2022 : Plusieurs missions de terrain ont été organisées pour rencontrer les partenaires et visiter les sites les plus sensibles ou d'un intérêt pour la préparation du document stratégique (RFBL, PNSO, Aouk, DC de Roukoun, RFSM).
- 18 janvier 2022 : Tenue à N'Djamena de l'atelier de présentation du draft de la stratégie nationale LAB.
- 27-28 janvier : Le groupe de travail nommé par le MEPDD lors de l'atelier du 18 janvier (4 personnes, y compris l'AT 1 APEF) travaille à N'Djamena sur la finalisation du travail en groupes démarré pendant l'atelier.
- Février-Avril 2022 : Révision du draft de la SNLAB par les consultants. Une version pré-finale du document est remise à APEF par les experts début avril 2022.
- Aout 2022 : Après finalisation interne et mise en page par APEF du document, la SNLAB est envoyée au MEPDD, en demandant de transmettre tous leurs commentaires et de communiquer leur disponibilité à la tenue de l'atelier national de validation.
- Septembre 2022 : Le MEPDD accepte le document pré-final de la SNLAB et envoie les invitations pour l'atelier national de validation.
- 6-7 octobre 2022 : Tenue de l'atelier national de validation de la SNLAB.
- Octobre-novembre 2022 : Les derniers inputs reçus par les consultants lors de l'atelier du 6-7 octobre sont intégrés et la version finale de la SNLAB est transmise au MEPDD.

La nouvelle « Stratégie Nationale de Lutte anti-braconnage 2023-2032 » tourne autour des trois concepts cruciaux d'une lutte anti-braconnage nationale performante : i) information, ii) efficacité, iii) synergies. Ces concepts correspondent ainsi à trois axes stratégiques du document :

- *Axe stratégique n°1 : Développement des connaissances et mise en place d'un réseau d'informations.* Cet axe répond à la nécessité pour le MEPDD de se doter de véritables bases de données d'une part pour le suivi de la faune et d'autre part pour le suivi du braconnage. L'amélioration de la connaissance de la faune et du braconnage dans le pays permettra de mieux cibler les efforts de protection et de mieux anticiper les menaces.
- *Axe stratégique n°2 : Renforcement des capacités d'interventions de la LAB.* L'objectif de cet axe est d'améliorer l'efficacité de la LAB par la professionnalisation des acteurs, un meilleur suivi judiciaire et la mise en œuvre des accords transfrontaliers.
- *Axe stratégique n°3 : Interactions de la stratégie LAB avec les autres ministères.* L'objectif de cet axe est de favoriser les synergies interministérielles pour une meilleure protection de la faune

Les 3 axes se déclinent ensuite en 14 Programmes et 41 Actions, listées par niveau de priorité (élevée, moyenne, faible) et où les acteurs principaux et associés responsables de leur mise en œuvre sont identifiés.



Figure 1 : Les participants à l'atelier de validation de la stratégie nationale LAB, N'Djamena

2.2.2 Finalisation de la mission pour la préparation des Schémas provinciaux de l'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat

L'ONG African Park Network (APN) a signé un accord de partenariat public privé (PPP) le 10 octobre 2017, pour une durée de 10 ans, avec le Gouvernement du Tchad pour la gestion du GEFZ. Dans l'optique d'assurer un équilibre et compromis vertueux entre la conservation de la biodiversité et le développement durable des territoires à l'horizon 2030, APN s'est attelé à la réalisation d'un plan-cadre d'aménagement et

d'utilisation des terres du GEFZ afin de fixer les priorités, le zonage et les règles dans cet espace tant pour les gestionnaires de l'aire protégée que pour les autorités et partenaires. Pour soutenir cette approche, APEF a prévu une mission pour la préparation des Schémas provinciaux du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat, où se trouve le GEFZ. L'objectif principal de cette mission était de doter chacune des provinces du Guéra et du Salamat, d'un outil de planification territoriale à l'échelle provinciale afin de faciliter les opérations d'aménagement et de développement et permettre la mise en cohérence intersectorielle des actions de développement au niveau du GEFZ.



Figure 2 : Le premier atelier consultatif tenu à Mongo en février 2022 pour la préparation du SPAT du Guera

L'activité a été mise en œuvre par APEF en partenariat avec la Direction Générale du Ministère des Affaires Foncières de Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MAFDHU) et l'opérateur UICN. Dans l'optique de consolidation et pérennisation du dispositif du développement local et territorial en cohérence avec la protection/conservation, un Groupe de Référence Technique (GTR) multisectoriel et interministériel, pour le suivi et la validation de l'élaboration des SPAT, animé par le MAFDHU, a été désigné.

La mission a été conduite par 2 experts court terme recrutés par l'AT APEF qui ont été mobilisés à partir de janvier 2022.

Entre fin janvier et fin mai 2022, les 2 premières missions de terrain ont été conduites. Cette phase du travail a été dédiée aux études de terrain, aux consultations avec toutes les parties prenantes et à la préparation de la cartographie thématique des deux provinces. Deux séries d'ateliers participatifs ont été organisées en

chaque province, à Mongo et à Amtiman, avec une très large participation des acteurs étatiques, des partenaires et de la société civile.



Figure 3 : Atelier national de validation des SPAT Guera et Salamat à N'Djamena le 27-29 septembre 2022

À la suite des ateliers provinciaux, **2 autres ateliers de pré-validation des projets des SPAT ont été organisés avec le GRT** afin de réviser à chaque étape les différentes versions des documents produits par les consultants (y compris les produits cartographiques). Le premier le 6 et 7 juin, tenu au CAF de Mara, avait pour objectif de d'apprécier le fond et la forme des documents de l'avant-projet, aussi bien que la cohérence des enjeux, orientations et priorités retenues au regard des politiques et stratégies sectorielles nationales et/ou régionales.

Le second atelier, précédant ainsi l'atelier de validation nationale, a été tenu du 22 au 24 juin 2022 au CAF de Mara avec l'objectif de vérifier la prise en compte des amendements et recommandations des ateliers du 6 et 7 juin 2022, d'analyser et apprécier les perspectives selon les tendances actuelles pour chaque province et de vérifier et corriger les chiffrages et les projections budgétaires pour les projets prioritaires retenus.

Après la validation technique par le GRT des projets des SPAT, **un atelier national de validation des 2 SPAT a été organisé à Ndjamen**a du 27 au 29 septembre 2022. Les commentaires reçus lors de cet atelier final ont ensuite été intégrés et la **version finale des 2 SPAT a été remise au MAFDHU le 12 octobre 2022**.

Ont pris part à cet atelier, environ 80 participants venant des différentes institutions y compris la Primature et la Présidence de la République, des représentations des partenaires techniques et financiers, des provinces du Salamat et du Guéra et notamment des membres de la société civile, des autorités traditionnelles, les représentants des producteurs et pasteurs, les représentants des ONG, Associations et, les représentants des projets et programmes opérant dans les deux provinces.

La large consultation a été saluée par les différents partenaires.

L'appui par le programme APEF à l'élaboration des SPAT pour ces deux provinces, a été motivée par la nécessité d'une meilleure prise en compte de la problématique de conservation de la biodiversité, en l'occurrence avec le concept du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma et son nouveau plan-cadre d'aménagement et d'utilisation des terres, ainsi qu'avec le développement des nouvelles aires protégées, telle que la transformation de la réserve de faune de Siniaka Minia en Parc national.

Dans ce contexte, trois enjeux fondamentaux et prioritaires ont été pris en compte par ces deux documents stratégiques :

- la conciliation entre préservation des écosystèmes et consolidation des activités agro-sylvo-pastorales ;
- le renforcement des services sociaux de base pour une intégration provinciale et sous provinciale ;
- la diversification économique par le développement des activités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, la valorisation du patrimoine de biodiversité et culturel et la mise en valeur des ressources minières.

Un programme de vulgarisation et de distribution des dizaines de copies des documents et des cartes des SPAT au niveau des deux provinces sera lancé par la CN APEF avec l'appui de l'AT à partir de décembre 2022.

2.2.3 Mission pour la création de l'agence « Tchad Nature »

L'étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées au Tchad a souligné l'impasse financière actuelle des administrations centrales du secteur « conservation de la nature », et a recommandé, entre autres, la création d'une institution faîtière, provisoirement baptisée « Tchad-Nature », dont les caractéristiques s'avèrent très innovantes et ambitieuses et caractérisée par un périmètre plus large que les AP, par une gouvernance mixte Etat/non-Etat et un management intégrant des RH internationales.

C'est dans ce contexte que la mission pour la création et mise en opération de Tchad Nature a démarré en décembre 2021, avec l'objectif de :

- 1) Créer légalement une institution dénommée Tchad Nature.
- 2) Rendre disponible et diversifier le financement pour Tchad Nature.
- 3) Rendre opérationnelle la structure Tchad Nature.

Une consultante senior juriste spécialisée en droit public en Afrique a également été recrutée pour appuyer les 2 experts principaux dans la rédaction du projet de loi sur les Groupements d'intérêt Public (GIP) et de l'acte constitutif de l'agence, afin de rendre conforme à la législation nationale le statut proposé pour l'agence.

En novembre, et afin de concevoir la mise en opération de l'agence, 2 autres experts ont été recrutés en appui à cette mission : un expert senior pour la préparation des documents de base relatifs à la Gestion des Ressources Humaines et expert senior pour la rédaction du manuel des Procédures comptables.

Pendant cette période la Convention Constitutive Tchad Nature a été finalisée et une première rencontre des potentiels membres fondateurs de Tchad Nature organisée (elle se tiendra le 6 décembre 2022).

La mission d'une durée prévue de 15 mois, s'achèvera en mars 2023 et il est prévu qu'à son terme, Tchad Nature soit formellement créée, avec un statut validé et un conseil d'administration en place.

Ce calendrier permet également à l'Union Européenne d'avoir l'information utile pour la formulation de l'appui qui pourra être apporté au cours de la période 2022-2027 à la gestion de la biodiversité au Tchad.

2.2.4 Appui à la communication du programme : newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme

L'expertise lancée en décembre 2020 a permis l'édition de plusieurs newsletters. Adaptée à une lecture sur ordinateur aussi bien que sur smartphone, la newsletter propose des rubriques fixes qui sont mises à jour et envoyées tous les deux mois à une mailing list de plus de 200 destinataires. Une plateforme d'e-mailing professionnelle (SendinBlue) est utilisée. Cette plateforme a l'avantage de proposer des statistiques pour chaque campagne d'envoi : taux de délivrabilité, taux d'ouverture, taux de clics, taux de désabonnement, etc. APEF peut donc analyser l'efficacité de ses newsletters, notamment en termes de génération de trafic vers son site web.

Neuf numéros de la newsletter bimestrielle d'APEF ont été publiés entre janvier 2021 et mai 2022.

Une partie du travail de l'expert a aussi été dédiée à la mise à jour du site internet APEF, soit pour améliorer les contenus (textes, photos, design) dans le cadre d'un renforcement de capacités de l'expert communication de la coordination APEF, soit pour l'adapter à la publication de la newsletter et à la nécessité de créer une plateforme pour la capitalisation des acquis du Programme.

En raison du non-paiement des frais d'hébergement annuels, le site apef.tchadenvironnement.org n'est plus accessible depuis août 2022, privant le programme APEF de sa vitrine et empêchant la diffusion de la newsletter trimestrielle, développée de manière associée au fonctionnement du site web. Toute l'information postée et toute la documentation accumulée et accessible depuis le site a disparu. La coordination nationale APEF a adressé un courrier à AGRECO sollicitant un appui pour la récupération des données et remise en opération d'un site internet pour le programme APEF.

La récupération des données et la réactivation d'un site internet du programme APEF est l'objet d'une mission court terme soumise pour validation de l'ON en novembre et qui devrait démarrer en décembre 2022 afin de permettre une prochaine édition de newsletter.

2.2.5 Lancement de la mission de formation LAB dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré.

Le programme APEF supporte depuis 2019 (à travers 3 subventions et une étude pour préparer sa stratégie de lutte anti-braconnage) la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL), par un appui fourni au gestionnaire délégué par l'Etat tchadien depuis juillet 2021 de cette aire protégée, l'ONG Noé Conservation.

Le Gouvernement du Tchad, représenté par le MEPDD, et Noé Conservation ont signé en juillet 2021 un accord de partenariat pour une période de 15 ans pour la gestion déléguée du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL), constitué du nouveau Parc National Zah Soo (PNZS) et de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL). Situé dans le sud-ouest du pays, à la frontière avec le Cameroun, le CAPBL revêt une importance certaine en raison de son gradient d'écosystèmes soudano-sahéliens qui accueille la 3ème population d'éléphants du Tchad. Pour la protection du CAPBL, Noé a ouvert un protocole de collaboration avec la Garde Forestière et Faunique (GFF), qui met à la disposition du gestionnaire les éléments nécessaires pour mener les opérations de LAB et de contrôle du territoire d'une manière plus générale.

Afin de renforcer durablement le dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans le CAPBL, APEF supporte le recrutement d'un expert pour renforcer les capacités des agents de la GFF en vue d'améliorer leur performance en lutte anti-braconnage. Cent agents seront présélectionnés et 80 formés. Les meilleurs éléments détectés lors de la formation intégreront le corps des gardes du CAPBL, supportés financièrement par l'ONG Noe Conservation, gestionnaire délégué de l'aire protégée

Pendant ce semestre les TdR pour une expertise senior de formation ont été validés par le CTR et la mission lancée le 25 octobre 2022.



Figure 4 : Formation des gardes au CAPBL, novembre 2022

2.2.6 Préparation et lancement de la mission pour la création du Fonds Fiduciaire

En décembre 2021 a été lancée l'expertise pour la création de l'agence autonome pour les aires protégées et de la biodiversité au Tchad (provisoirement appelée « Tchad Nature »), avec pour objectif de créer légalement une institution et de la rendre opérationnelle. En parallèle, afin de rendre durable cet outil de conservation, un mécanisme de financement pour la biodiversité au Tchad doit être conçu, dans la forme d'un **Fonds Fiduciaire pour la Conservation** (FFC).

L'objectif de cette expertise est de proposer le modèle de structure de fonds fiduciaire le plus approprié pour le financement à long terme de la conservation de la biodiversité au Tchad.

Le fonds devra être adapté aux objectifs de conservation à long terme du Tchad, tout en tenant compte de l'environnement politico-institutionnel spécifique du pays : institutions publiques (MEPDD, DFAP, etc.), future agence pour les aires protégées et de la biodiversité au Tchad (Tchad Nature), partenaires techniques et financiers (bailleurs public et privés, opérateurs/ONGs).

L'expertise devra envisager les différentes possibilités susceptibles d'alimenter ce Fonds (attribution de financement par des bailleurs de fonds pour une AP spécifique, levée de capitaux auprès de bailleurs institutionnels ou privés, revenus générés par des initiatives développées par l'agence Tchad Nature – type Rhino Bonds, bénéfices carbone générés par la gestion des feux et la protection des forêts (type REDD+/crédits carbone), ou paiement de services écosystémiques -, etc.) et intégrer ces modalités dans la structure de gestion proposée pour le Fonds.

Les TdR pour cette mission ont été validés par le CTR en octobre, et pendant ce semestre, le consortium d'AT a contacté plusieurs experts spécialisés en montage de fonds pour connaître leur intérêt et disponibilité. Deux experts de Conservation Capital ont été contractés à la fin du semestre et la mission lancée fin novembre 2022.

2.2.7 Préparation des missions pour la rédaction des documents de base relatifs à la Gestion des Ressources Humaines de et des Procédures comptables d'opérationnalisation de Tchad-Nature.

L'objectif de ces deux expertises est de contribuer à l'opérationnalisation de Tchad-Nature concernant les ressources humaines et les procédures administratives, comptables et financières. Il s'agit en particulier de fournir au Conseil d'Administration de Tchad-Nature :

- 1) les documents de base relatifs à la gestion des ressources humaines de l'institution ;
- 2) une procédure de recrutement du top-management de Tchad-Nature (Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Directeur Administratif et Financier)
- 3) les procédures administratives et financières de l'institution
- 4) la partie budgétaire du premier PTBA (Plan de Travail Budgété Annuel) de l'institution

L'objectif est de disposer d'ici fin la fin du premier trimestre 2023 les livrables suivants qui permettront de cerner les besoins en appui à cette structure pour la prochaine période de financement 2022-2027 en cours de formulation.

A) Le Manuel de Procédures mentionné dans la Convention constitutive de Tchad-Nature avec entres autres les chapitres suivants :

- 1er organigramme de Tchad-Nature ;
- Fiches de poste des directeurs et cadres ;
- Procédures de recrutement, d'administration, de formation, d'évaluation etc. des ressources humaines ;
- Grille de rémunération des différentes catégories de personnels, tenant compte notamment des détachements et mises à disposition venant de la fonction publique (en revanche, la procédure de paye relevant des procédures comptables, elle sera proposée par l'expertise complémentaire) ;
- Proposition argumentée d'un logiciel de GRH compatible avec les autres logiciels d'administration-finance proposés par l'expertise complémentaire ;
- Politique sociale dont sécurité, assurances complémentaires, représentation du personnel ;
- Contrats de travail type des personnels propres (ni détachés ni mis à disposition) ;
- Procédures de détachement / mise à disposition de fonctionnaires ;
- Chapitres cadrant les rapports entre membres de la gouvernance de l'institution ;
- Chapitres financiers, notamment procédures comptables et de passations de marchés ;
- Chapitres logistiques, applicables aux locaux, véhicules et équipements (y compris assurances, inventaires etc.)

B) Partie budgétaire du 1^{er} PTBA (Plan de Travail Budgété Annuel) de l'institution avec :

- Proposition argumentée d'un logiciel de comptabilité multi-bailleurs à déployer en 1ère année ;
- Mercuriale des prix des biens et services utilisés par l'institution au moment de sa création ;
- Budget de l'année-1 (dépenses / recettes), reposant en particulier sur la 1ère subvention reçue de l'UE.

Les missions, validées par le Service FED en novembre, ont démarré fin novembre 2022 pour une période de 3 mois.

2.2.8 Préparation de la mission pour la rédaction du Plan de Gestion et d'aménagement du Domaine de chasse de Roukoum

L'objectif de l'expertise est d'appuyer l'Association Chasse et Nature dans élaboration d'un PAG du domaine de chasse de Roukoum qui puisse i) être l'outil de référence pour la gestion à moyen terme (10 ans) du DC et pour la planification des interventions à l'échelle locale et ii) permettre la mise en cohérence intersectorielle des actions entre le DCR et le GEFZ, et plus généralement de la province du Guera (le Schéma d'Aménagement du Territoire de la province du Guera a été finalisé dans le cadre de la collaboration entre le programme APEF et le MAFDHU).

Cette expertise sera menée par un expert senior qui sera accompagné lors des déplacements sur le terrain par deux cadres du MEPDD et un cartographe. La prise en charge des cadres du MEPDD et du cartographe sera assurée par la CN APEF. La mission se déroulera entre janvier et avril 2023. Les TdR de cette mission ont été validés par le CTR et l'expert recruté. Le démarrage de la mission a été postposé à janvier 2023 en raison d'une saison des pluies exceptionnelle en 2022 qui a occasionné de nombreux dégâts dans le DC de Roukoun et nécessité des travaux urgents de remise en état, ne permettant pas l'appui logistique indispensable à la mission avant début 2023.



Figure 5 : Vue aérienne du domaine de chasse de Roukoun, novembre 2022

2.2.9 Préparation de la mission pour la préparation de la Stratégie nationale de conservation de la biodiversité

L'objectif de cette expertise est l'actualisation d'une part et le comblement des lacunes d'autre part, de la Stratégie et plan d'action national pour la conservation de la biodiversité (SPANB) au Tchad, pour la période 2023-2032. Les directives de ce document stratégique auront comme objectif la réduction des pressions sur la biodiversité, la protection et restauration des écosystèmes, afin de susciter des changements en profondeur permettant d'inverser le déclin de la biodiversité dans le pays.

La nouvelle SPANB 2023-2032, sera préparée en se basant sur les documents stratégiques existant, les conventions internationales signées par le Tchad, en tenant compte des acteurs et opérateurs qui œuvrent pour la conservation dans le pays, et des contraintes, principalement budgétaires, auxquelles le Tchad fait face.

L'expertise sera menée de manière participative, avec consultations de toutes les parties gouvernementales, mais aussi non gouvernementales (NGO's, PTF etc.), responsables ou partenaires de la conservation de la biodiversité aux Tchad.

Deux experts en coordination avec le programme APEF, consulteront le plus haut niveau du ministère en charge de l'environnement, les différentes directions du MEPDD (DFAP, Direction des Forêts, Direction de la pêche, Direction de la lutte contre les changements climatiques etc.), les partenaires techniques et financiers, ainsi que la Présidence et la Primature. Des ateliers de concertations et restitutions sont prévus tout le long du processus de préparation de la Stratégie.

Les TdR de cette mission ont été validés par le CTR en novembre 2022 et seront prochainement soumis à la validation du Service FED. Le démarrage de la mission est prévu pour début 2023.

2.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SERVICES DECONCENTRES DU MEPDD ET DES COMITES PROVINCIAUX D'ACTION (CPA)

Cette activité menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

Au cours du semestre, l'AT2 a mené les activités suivantes : **2.3.1 Activités de formation des CPA Guera et Salamat**

Du 27 novembre au 4 décembre 2022 deux sessions de formation ont été organisées à l'attention de 25 membres des comités provinciaux du Guéra et du Salamat. L'objectif de ces formations est d'identifier les principales initiatives et stratégies de développement mises en œuvre dans le GEFZ (cartographie des acteurs) afin de proposer à terme les modes de coordination les plus appropriés pour un développement territorial prenant en compte la conservation de la biodiversité dans GEFZ. **2.3.2 Formation en suivi juridique des infractions en matière de lutte anti-braconnage**

Pendant ce semestre ont été élaborés les TDR pour la formation en suivi juridique des infractions en matière de lutte anti-braconnage dans la zone de Léré, Fada et Amtiman. L'objectif global de cette activité est de rassembler l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne judiciaire de l'application de la loi faunique (Loi 14/2008) dans le GEFZ, dans et en périphérie du CAPBL et dans la RNCE, afin d'assurer une coordination et une communication efficace entre les parties prenantes de cette chaîne et les services techniques des partenaires des programmes dans ces zones. La formation, qui sera menée par des cadre du MEPDD, notamment de la DFAP et de la Direction des affaires juridiques, avec le staff des ONG AP et Noé, concernera environ 180 participants soit environ 60 personnes par site.

Les TdR de cette activité ont été validés par le CRT, et les formations sont prévues pour la période de janvier à avril 2023.

2.4. PARTICIPATION AUX MISSIONS SUR LE TERRAIN, ATELIERS ET TELECONFERENCES Ateliers-réunions

1. Organisation et participation au onzième et douzième Comité de Suivi Opérationnel (CSO) APEF, tenus respectivement le 13 juillet et le 16 novembre 2022 à N'djamena.
2. Plusieurs réunions de travail avec le Comité Technique Restreint du programme APEF pour discussion et finalisation des différents TdR des missions d'appui.
3. Plusieurs sessions de travail avec la CN APEF pour la revue des activités et du budget pour l'avenant N° 4 du DPP du programme APEF.
4. Organisation et participation aux ateliers techniques de missions CT suivantes :
 - Atelier national de validation des SPAT au Guera et Salamat, 27-29 septembre 2022 à N'Djamena
 - Atelier national de validation de la Stratégie Nationale de lutte anti-braconnage au Tchad, tenu à N'Djamena le 6-7 octobre 2022.
5. Sessions de travail récurrentes avec les 2 chargés provinciaux de suivi et coordination du programme APEF dans le Guéra et Salamat.
6. Participation le 24 juin 2022 à l'atelier de présentation du Plan de gestion de la Réserve Ouadi rimé Ouadi Achim aux membres du Comité Technique chargé du suivi.
7. Participation en octobre 2022 à la première réunion du « Comité technique de suivi de la Phase 2 de la translocation des rhinocéros dans le Parc National de Zakouma ».
8. Participation aux réunions de briefing et de restitution de la mission d'évaluation à mi-parcours de la subvention UICN-GEFZ.
9. Préparation et participation aux réunions de coordination entre le programme APEF, la DUE et le S-FED.

2.4.2 Missions de suivi sur le terrain et hors de N'Djamena

Au-delà des missions techniques effectuées par les 2 AT permanents, 3 missions de suivi ont été réalisées par les deux AT dans les provinces pendant ce semestre :

1. Mission de suivi à la RNCE, 6-10 novembre 2022

La mission de suivi, effectuée conjointement avec le staff African Parks, avait les objectifs suivants :

- Rencontrer le staff de la Réserve pour faire un bilan des activités réalisées dans le cadre de la subvention APEF/RNCE et discuter des activités qui restent à mettre en oeuvre avant la fin de la subvention, y compris la proposition d'extension de durée du contrat jusqu'en juin 2023.
- Visiter les nouvelles infrastructures réalisées dans la réserve (QG, ateliers, guest house, ferme à autruches, enclos de réintroduction des autruches)
- Discuter des nouvelles grandes activités/lignes d'action envisagées pour le prochain financement UE à la RNCE
- Présenter Tchad Nature au staff de la RNCE

2. Mission de suivi au PNZ et au DC de Roukoum, 16-19 novembre 2022

Cette mission de suivi s'est déroulée au Parc National de Zakouma et au Domaine de chasse de Roukoum entre le 16 et le 19 novembre. Les objectifs de la mission étaient :

Au PNZ :

- Rencontrer le staff du PNZ pour faire le bilan des activités réalisées dans le cadre des 2 subventions APEF GEFZ (subvention PNZ et subvention Périphérie), particulièrement pour la subvention périphérie et les activités conjointes avec UICN et les autres partenaires.
- Discuter de la future gestion de la RFSM et de l'accord de partenariat avec ACN.
- Discuter des nouvelles lignes d'action envisagées pour le prochain financement UE au GEFZ.
- Présenter Tchad Nature.

Au DC de Roukoum :

- Discuter du partenariat ACN-AP et des activités conjointes programmées pour la prochaine année.
- Préparer et planifier la mission d'AT pour la préparation du Plan de gestion du DCR.

3. Mission participation au CPSC Guera et Salamat, démarrée le 27 novembre 2022 (jusqu'au 4 décembre)

L'AT2 et le responsable de suivi-évaluation du programme APEF ont effectué une mission de supervision et de formation des membres des comités provinciaux de suivi et coordination du Programme APEF (CPSC) du Guéra et du Salamat sur les thèmes « Analyse comparative des stratégies de acteurs dans le GEFZ » et « Identification des modes de coordination pour la mise en œuvre des Schéma d'aménagement du territoire ». La mission avait pour objectifs : i) d'identifier et de valider avec les membres des comités provinciaux, les principales initiatives et stratégies de développement mises en œuvre dans le GEFZ (cartographie des acteurs); ii) de répertorier les principales redondances et synergies possibles; iii) de proposer les modes de coordination les plus appropriés pour un développement territorial prenant en compte la conservation de la biodiversité dans GEFZ sur la base des SPAT.

La prochaine étape consistera à former en collaboration avec les Partenaires UICN, les membres du CPA et CDA et mettre en places les modes d'organisation les plus appropriés pour le suivi de la mise en œuvre des SPAT dans les deux provinces concernées.

3. Résultats du septième semestre d'AT APEF

Dans le tableau ci-dessous est présenté un aperçu des activités entreprises et des résultats obtenus par l'AT au cours du septième semestre.

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
Résultat 1 : Appui à la CN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF, la révision du cadre juridique et règlementaire de la politique de conservation, l'identification et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de financement viables et redevables		
<p>Activité 1.i : Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficace et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la coordination avec les autres initiatives • Elaboration d'outils de planification • Préparation et facilitation des sessions annuelles du Comité de Pilotage (CP) • Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) • Organisation de sessions de formation • Réalisation de mission de supervision • Préparation des rapports semestriels 	<p>> Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO). Le 11^e et 12^e CSO du Programme APEF ont été organisés en juillet et novembre 2022 à Ndjamena.</p> <p>> 3 missions de suivi, planification et formation ont été effectuées.</p> <p>> Participation aux réunions de suivi et échange entre la Délégation de l'UE, le programme APEF et le service FED.</p> <p>> Le rapport semestriel n. 6 a été préparé et soumis à temps à la fin du semestre.</p>	<p>Le 13^e CSO est programmé pour janvier 2023, tandis que la date du 3^e COPIL n'a pas encore été fixée par le ministère (la demande pour sa tenue a été envoyée au ministre de l'Environnement en juin mais sans réponse).</p> <p>Des missions de terrain pour le suivi des activités sont prévues régulièrement pendant le prochain semestre d'AT, entre autres : i) une mission au GEFZ pour le suivi des activités des opérateurs dans cette zone, et ii) une mission à la RFBL pour faire le bilan des activités à la fin du troisième semestre d'activités.</p>
<p>Activité 1.ii : Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP • Vérification de la pertinence technique et économique ainsi que la conformité administrative des engagements contractuels • Gestion technique et administrative des engagements 	<p>>) Pendant ce semestre les AT ont préparé les TdR des suivantes missions court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mission de formation LAB dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré; - expertise pour la création d'un fonds fiduciaire pour la conservation (FFC) au Tchad ; - expertise sur Gestion des Ressources Humaines et Procédures comptables pour l'opérationnalisation de Tchad-Nature ; - expertise pour la préparation du PAG du Domaine de chasse de Roukoum ; 	<p>La mission de formation LAB au CAPBL a été lancée en octobre 2022 et terminera au mois de décembre 2022.</p> <p>La mission pour la création du FFC a été préparée, les TdR validés et les contrats avec les experts signés. La mission démarrera en janvier 2023.</p> <p>Les contrats pour les expertises sur GRH et Procédures comptables pour l'opérationnalisation de</p>

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
<p>contractuels conformément aux spécifications et suivi de leur mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du contrôle de la qualité et la conformité des livrables et des dossiers de paiements des opérateurs • Préparation des audits techniques et financiers 	<p>- Mission pour la préparation de la Stratégie national de conservation de la biodiversité au Tchad.</p> <p>> Appui à la CN pour la préparation de l'avenant 4 au DP APEF</p> <p>> Les rapports techniques des opérateurs (APN, Noé, SOSSIF et UICN) ont été révisés afin de garantir la qualité des produits.</p>	<p>Tchad-Nature ont été signés et les missions démarreront en décembre 2022.</p> <p>L'expert pour la préparation du PAG Roukoum a été contracté et sa mission démarrera en janvier 2023.</p> <p>La mission pour la préparation de la Stratégie national de conservation de la biodiversité au Tchad démarrera en janvier/février 2023.</p>
<p>Activité 1.iii : Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme</p>	<p>Les missions CT suivantes se sont poursuivies ou ont été lancées lors de ce semestre :</p> <p>a) La clôture de la mission pour la préparation de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad, avec organisation à Ndjamenas d'un atelier national de validation en octobre 2022.</p> <p>b) La clôture de la mission pour la rédaction des deux Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces de Guera et de Salamat, avec la tenue de l'atelier national de validation en septembre 2022.</p> <p>c) La continuation de la mission pour la création de l'agence Tchad Nature, démarrée en décembre 2021, pour une durée de 15 mois.</p> <p>d) La continuation des activités du volet communication avec : i) La publication de trois numéros de la newsletter du programme APEF au cours du semestre (juillet, septembre et novembre) ; ii) Une mise à jour du site internet APEF avec notamment l'amélioration de la page Ressources Documentaires pour la capitalisation des produits du Programme.</p> <p>e) La mission de formation LAB dans le Complexe d'aires protégées de Binder Léré, préparée pendant ce semestre et lancée en octobre 2022.</p>	<p>Les missions pour la création de l'agence Tchad Nature et de la création du Fonds fiduciaire se poursuivront pendant le semestre suivant. Elles sont prévues terminer en mars 2023.</p> <p>Pendant le semestre suivant il est prévu le lancement de la mission pour la préparation du PAG du DC de Roukoum.</p>

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
<p>Activités 1.iv : Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme</p>	<p>> L'approche pour mener à bien toutes les principales activités menées dans le cadre du programme APEF, est celle d'impliquer tous les partenaires clés et les institutions concernées, afin de considérer non seulement les questions de biodiversité, mais aussi tous les sujets transversaux liés à de telles activités.</p> <p>> Les activités qui ont vu, entre autres, une participation active d'autres institutions/ministères afin de prendre en compte les principales questions transversales, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation des SPAT Guera et Salamat, avec la création par décret d'un groupe de référence technique interministériel et plusieurs ateliers dans les provinces avec la participation des services déconcentrés de l'Etat, les autorités locales et les différents groupes d'intérêt; - la révision de la Loi 14, préparée et validée en étroite collaboration avec les différents ministères et partenaires techniques. <p>La mission pour la préparation de la Stratégie nationale de conservation de la biodiversité au Tchad sera aussi menée avec une approche transversale et multi-acteurs.</p>	
<p>Activité 1.v : Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la base de données suivi évaluation APEF 	<p>> Le système de suivi évaluation de APEF se fait à travers une collaboration entre APEF et le programme AMCC-Tchad visant à adapter la base de données déjà existante au sein du AMCC pour qu'elle puisse héberger également l'ensemble d'indicateurs des projets et programmes biodiversité du MEPDD.</p> <p>> La mission de l'expert CT chargé d'adapter la base de données en ligne du programme AMCC et de former 11 techniciens à son utilisation (le chargé de suivi APEF + 10 techniciens du MEPDD) s'est terminée en avril 2022.</p>	
<p>Activité 1.vi : Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du site internet APEF 	<p>> La Newsletter du programme APEF a été préparée et lancée en janvier 2021. Neuf numéros ont déjà été publiés. Entre les mois de juillet et octobre aucun numéro de la Newsletter a été publié.</p> <p>> Suite au non-paiement des frais d'hébergement annuels, le site internet développé au cours de la mise</p>	<p>Pour la réactivation du site web APEF, pendant le semestre suivant l'AT du programme se chargera de:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) acquérir un nouveau nom de domaine ;

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la Newsletter APEF 	<p>en œuvre du programme APEF n'existe plus depuis août 2022, privant ainsi le programme APEF de sa vitrine et empêchant la diffusion de la newsletter trimestrielle, développée de manière associée au fonctionnement du site web. Un nouveau site web est en train d'être activé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ii) fournir un espace dédié pour héberger les contenus du site du programme APEF et les newsletters ; iii) assurer l'hébergement du site sur le long terme ; iv) apporter une assistance technique à sa réactivation en mobilisant un expert qui pourra recréer le site et le mettre en ligne dans les plus brefs délais. <p>La publication de la Newsletter du programme APEF tous les 2 mois sera reprise de que le site internet APEF sera réactivé.</p>
<p>Activité 1.vii : Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des textes de Loi sur les aires Protégées et la protection de la faune 	<p>Cette activité a pour objectif d'appuyer le Comité de révision des textes du MEPDD dans la rédaction de la nouvelles Loi 14/2008 portant régime de la protection des ressources naturelles, de la faune, de la flore, des forêts et des ressources halieutiques.</p> <p>Deux experts ont été contractés en octobre 2019. Première mission en décembre 2019, deuxième mission en février 2020, ensuite travail à distance et troisième mission en mai 2021. Une quatrième mission s'est déroulée en mai 2022.</p> <p>Un état des lieux a été fait en 2020. Un projet de loi a été soumis au MEPDD et aux partenaires techniques et validé au cours d'un atelier en mai 2021.</p> <p>La dernière version révisée du projet de loi a été soumise au MEPDD en novembre 2021 et valide fin mai 2022 lors d'un atelier national à Ndjamena.</p>	
<p>Activité 1.viii : Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers • Consultation des parties prenantes • Conduite de missions de l'ENP • Réalisation d'une étude de faisabilité 	<p>Après les avancées des premiers deux semestres d'AT (les deux experts seniors contractés par le consortium ont mené trois missions au Tchad et terminé le travail en février 2020 ; deux réunions de restitution ont été réalisées et le rapport final soumis ; une feuille de route pour la création de l'agence a été produite et approuvée par le MEEP et soumis au cabinet de la Présidence de la République) le processus a été interrompu en mars à cause de la pandémie de Covid-19.</p>	<p>La mission a une durée prévue de 15 mois : démarrée en décembre 2021 elle se poursuivra jusqu'en mars 2023.</p>

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
	<p>La mission pour la création de Tchad Nature est démarrée le 5 décembre 2021. L'expert senior a déjà effectué 7 missions au Tchad.</p> <p>Un projet de Loi sur le GIP a été préparé et est en train d'être adopté, le draft de l'acte constitutif de Tchad Nature rédigé et les manuels de GRH et procédures administratives et comptables en train d'être préparés.</p>	
<p>Activité 1.ix : Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles.</p> <p>Réalisation d'une étude de faisabilité</p>	<p>Les TdR de la mission pour la création d'un fonds fiduciaire pour la conservation au Tchad ont été finalisés et validés par le CTR en septembre, les experts contractés et la mission lancée en novembre 2022.</p>	<p>La mission se poursuivra en 2023.</p>
<p>Activité 1.x : Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de revitalisation du CNPE • Préparation de la stratégie nationale de conservation au Tchad 	<p>Entre juillet et novembre 2020, APEF a appuyé la DCFAP dans la rédaction d'un projet de revitalisation du CNPE. A travers des prestations de services financées sur le DP de APEF, le projet prévoit une série d'activités sur 2 ans pour relancer cette structure. Les premières activités ont été de réfectionner et rééquiper les bureaux du centre, pour ensuite former le staff et réactiver le suivi des troupeaux d'éléphants qui se trouvent en dehors des aires protégées en délégation de gestion.</p> <p>Des missions sur le terrain du staff CNPE/DFAP ont été lancées par APEF afin de récolter les données sur toutes les métapopulations d'éléphants du pays.</p> <p>Les TdR pour la préparation de la Stratégie et plan d'action national pour la conservation de la biodiversité (SPANB) au Tchad ont été préparés et validés par le CTR en novembre.</p>	<p>Il est prévu que l'AT APEF donne en appui au CNPE pour la rédaction du document « Mise à jour de l'état des populations d'éléphants au Tchad ».</p> <p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation sera lancée début 2023.</p>
<p>Activité 1.xi : Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation</p>	<p>Stratégie nationale de conservation pas encore élaborée.</p>	<p>Une expertise pour la préparation de la stratégie nationale de conservation sera lancée début 2023</p>
<p>Activité 1.xii : Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation</p>	<p>Stratégie nationale de conservation pas encore élaborée.</p>	<p>Cette activité sera réalisée une fois la stratégie nationale de conservation élaborée.</p>

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
<p>Activité 1.xiii : Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme APEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une plateforme interministérielle de dialogue • Préparation et facilitation des rencontres de la plateforme 	<p>> L'outil, mis en place en septembre 2019, pour établir un espace permanent de dialogue stratégique intersectoriel et multi-acteurs sur les questions de la conservation de la biodiversité et de la gestion des aires protégées dans le Pays est la « Plateforme des acteurs de la conservation au Tchad » (PACT), dont APEF est l'organisme promoteur et facilitateur.</p> <p>Après les premiers ateliers pour le lancement de la PACT tenu en septembre 2019 à Ndjamena et en février 2020 pour le groupe de travail thématique sur le Monitoring, d'autres groupe ont été planifiés, notamment : 1) Groupe de travail sur IMET, 2) Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP. La formation sur l'outil IMET s'est tenue en octobre 2021.</p> <p>> En termes d'intersectorialité, APEF a démarré une collaboration avec le MAFDHU pour la préparation conjointe des SPAT Guera et Salamat (voir Activité 4i, ii et iii).</p> <p>Un groupe technique de référence (GTR) interministériel pour la préparation des deux SPAT est en train d'être créé avec la participation de 6 ministères : MAFDHU, MEPDD, Min du Dev. Touristique, Min. du Dev. Agricole, Min. de l'Elevage, Min. de l'Economie de la Planification du Développement et de la Coopération.</p>	
<p>Résultat 2 : Le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage</p>		
<p>Activité 2.i : Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission d'appui pour la préparation de la stratégie nationale LAB 	<p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale LAB est terminée en octobre 2022 avec l'atelier final de validation de la Stratégie.</p>	
<p>Activité 2.ii : Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de</p>	<p>Les AT ont préparé les Lignes directrices pour l'appel en attribution directe à l'ONG Noé de la « Subvention relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Reserve de Faune de Binder Léré ». Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été</p>	<p>- Les activités prévues à la RFBL dans le cadre de la subvention APEF sont en cours et termineront en avril 2023.</p>

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
<p>conservation et de lutte anti-braconnage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation de la subvention en attribution directe à l'ONG Noé relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la RFBL. • Appui au CGFF à Ndjamena 	<p>signé le 8 avril 2021 et les activités sont en cours, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appuyer les patrouilles terrestres dans la RFBL, - appuyer les missions de contrôle du personnel détaché de la DFAP dans la RFBL, - maintenir et renforcer le processus de formation continue et de renforcement de capacités des agents de terrain (GFF & DFAP), - construire une salle d'opération/contrôle à Binder - mettre en place un système d'alerte dans les villages clés autour de la RFBL avec l'installation d'un système de communication, - effectuer une opération de pose de colliers sur les éléphants. <p>Les activités prévues par cette subvention sont en cours, (un suivi régulier est fait par l'AT et la CN).</p> <p>En donnant suite aux recommandations formulées par l'étude « Etat des lieux de la LAB au Tchad », la CN APEF a acheté l'équipement nécessaire à la formation pour trois détachements de la GFF (Bouso, Lac Fitri et Binder) et pour équiper la salle de renseignement du commandement de la GFF à Ndjamena.</p> <p>Un programme de formation pour 3 détachements de la GFF a été élaborée en collaboration avec Noé. et est démarré en octobre 2022.</p>	<p>- La formation des gardes de la GFF terminera en décembre 2022.</p>
<p>Résultat 3 : Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune)</p>		
<p>Activité 3.i : Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisations de sessions de formation à l'attention des parties prenantes concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire • Organisation des acteurs et des dispositifs de coordination et de 	<p>Suite à la tenue des Ateliers Provinciaux de validation des Avant-Projet des SPAT du Guéra et du Salamat (du 10 au 18 mai 2022) deux autres ateliers de validation ont été organisés pour la validation par le Groupe de référence Technique (GRT) des avant projets et des projets des SPAT au courant du mois de juin.22</p> <p>En septembre 2022 a été organisé du 27 au 29 l'atelier national de validation des SPAT Guéra et Salamat. L'atelier a été présidé par la ministre des Affaires Foncières du Développement de l'Habitat et de l'Urbanise</p>	<p>Le prochain semestre verra les activités pour la vulgarisation des SPAT dans les Provinces et Départements du Salamat et Guéra. Les documents seront distribués aux parties prenantes au niveau provincial.</p> <p>Des émissions radiodiffusées, des spots et les présentations seront organisées par APEF, Consortium UICN et le Ministère et Délégation provinciale de l'aménagement du territoire du Guéra et Salamat</p>

Activités	État au 30 novembre 2022	Prochaines étapes
<p>planification provinciale pour la mise en œuvre des SPAT.</p>	<p>Une session de formation des membres des comité de suivi et coordination du programme du Guéra et Salamat s'est tenu en novembre 2022 sur les thèmes suivants : 1) Identifier les principales initiatives et stratégies de développement mises en œuvre dans le GEFZ (cartographié des acteurs) ; 2) Répertoire les principales redondances et synergies possibles).</p>	<p>Des ateliers de formations au profit des membres des CPA et CDA pour le suivi et la mise en des SPAT seront organisés pendant le prochain semestre.</p> <p>Des ateliers de coordination avec les membres des CPSC et chargé de S&C de APEF, seront organisés tous les 3 mois par l'AT dans les provinces du Guéra et du Salamat.</p>
<p>Activité 3.ii : Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi/Roukoum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et conduite de l'inventaire de la grande faune du Domaine de chasse de Melfi • Elaboration du plan d'aménagement et de gestion (PAG) du Domaine de chasse de Melfi en cohérence avec le Schéma Directeur du GEFZ 	<p>L'inventaire de la grande faune au DC de Melfi/Roukoum a été organisé en mars 2022.</p> <p>Les TdR pour la préparation du PAG du Domaine de chasse de Roukoum ont été préparé et validé et l'expert contracté.</p>	<p>La mission pour la préparation du PAG du DC de Roukoum démarrera en janvier 2023.</p>
<p>Activité 3.iii : Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la cohérence et l'impact des projets de développement et de gestion des ressources naturelles proposés par les opérateurs 	<p>Révision des propositions techniques des opérateurs pour les zones sahélo-sahariens (régions de Ennedi et Borkou), notamment pour la composante « Contribution à la protection, à la gestion concertée et à la mise en valeur durables des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne », et pour le GEFZ</p> <p>Concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire, une première session de formation sur l'analyse comparative des stratégies des acteurs dans le GEFZ a été organisée au profit des membres des Comités de suivi et coordination du Guéra et du Salamat en novembre 2022.</p>	<p>Pendant le prochain semestre les AT continueront à accompagner les activités techniques des opérateurs.</p> <p>Des sessions de formation aux profits des tous les membres des CPA et de CDA seront organisées sur la mise en œuvre et le suivi des SPAT.</p>

Résultat 4 : Le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement

<p>Activité 4.i : Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>	<p>Mis en place par arrêté Ministériel N°039/PCMT/PMT/MAFDU/DGM/2021, le Groupe de référence, dénommé «Groupe Technique de référence » (GRT) a joué son rôle en tant que plateforme en matière d'aménagement du territoire dans une optique de protection de la biodiversité, de gestion des ressources naturelles et développement durable dans les Provinces du Guéra et du Salamat.</p>	<p>Le renforcement des capacités sera réalisé sur base des faiblesses identifiées lors du diagnostic fait en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre et les structures décentralisée du MAFDHU (Délégations provinciales).</p>
<p>Activité 4.ii : Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>	<p>En collaboration aussi avec APN et les autres opérateurs et intervenants dans le GEFZ (UICN, PASTOR, SAN etc.), le GRT non seulement a accompagné et validé tout le processus d'élaboration des SPAT depuis la validation des s TDR de la mission jusqu'à l'atelier de validation national en passant la supervision des ateliers de validations provinciaux. Le GRT et particulièrement le MAFDHU a suivi étape par étape le processus d'élaboration des SPAT.</p>	<p>Des formations seront organisées en faveur des membres des CPA, CDA et OSC pour la mise en œuvre effective du SPAT en collaboration avec le MAFDHU et notamment les délégations provinciales du MAFDHU.</p>
<p>Activité 4.iii : Faciliter en collaboration avec le MAFDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire (SPAT) conduits par les CRA et les CDA</p>	<p>La mission est terminée : les SPAT ont été remis au MAFDHU et validés en septembre 2022 pendant un atelier national de validation de 3 jours à N'Djamena</p>	

4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie

Le tableau ci-dessous présente l'état des activités proposées dans le plan de travail de la deuxième année prévu dans la méthodologie de l'AT. En vert sont les activités terminées, en jaune les activités en cours et en bleu les activités prévues pour les semestres suivants.

Activité ponctuelle (éventuellement avec mission d'appui court terme)	Activité récurrente
---	---------------------

ETAT DE L'ACTIVITE	Année 4 (juin 2022 – mai 2023) Activité	Mois (2022-2023)											
		7 ^e semestre d'AT						8 ^e semestre d'AT					
		Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE												
	Résultat 1 - Appui à la CN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF												
	Sous Résultat 1.1 - La gestion du programme APEF est effective												
	Activité 1.i: Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficace et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.ii: Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme												
	Activité 1.iii: Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme												

	Année 4 (juin 2022 – mai 2023)	Mois (2022-2023)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	7 ^e semestre d'AT						8 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.iv: Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.v: Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme												
	Activité 1.vi: Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme												
	Sous Résultat 1.2 - Un outil de gestion durable et autonome des aires protégées et des écosystèmes fragiles et des mécanismes de financement viables et redevables sont opérationnels												
	Activité 1.vii: Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Activité 1.viii: Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles												
	Activité 1.ix: Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles												
	Activité 1.x: Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires												

	Année 4 (juin 2022 – mai 2023)	Mois (2022-2023)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	7 ^e semestre d'AT						8 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.xi: Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation												
	Activité 1.xii: Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation												
	Sous Résultat 1.3 - Un dialogue stratégique interministériel est établi pour soutenir la mise en œuvre du programme APEF												
	Activité 1.xiii: Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme												
	Résultat 2 - Le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage												
	Sous Résultat 2.1 - La lutte contre le braconnage des espèces emblématiques du Tchad, et leur suivi, sont performants												
	Activité 2.i: Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Activité 2.ii: Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage												

	Année 4 (juin 2022 – mai 2023)	Mois (2022-2023)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	7 ^e semestre d'AT						8 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Résultat 3 - Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF												
	Sous Résultat 3.1 - Les synergies entre les différentes interventions du programme APEF dans les régions cibles sont renforcées												
	Activité 3.i: Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles												
	Sous Résultat 3.2 - Les interventions en matière de conservation sont prises en compte dans le développement et l'aménagement du territoire												
	Activité 3.ii: Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi												
	Activité 3.iii: Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire												
	Résultat 4 - Le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la												

	Année 4 (juin 2022 – mai 2023)	Mois (2022-2023)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	7 ^e semestre d'AT						8 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement												
	Sous Résultat 4.1 - Les capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel des régions cibles sont renforcées												
	Activité 4.i: Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Activité 4.ii: Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Sous Résultat 4.2 - Le dialogue, la planification et la gestion territorial multisectoriel sont effectifs												
	Activité 4. iii: Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

5. Suivi des activités du 7eme semestre et planification activités pour le 8eme semestre [*seulement les activités pertinentes pour les 2 semestres sont ici présentées]

Programme activités AT APEF		2021	2022					2022					2023					Responsabilité	Associés			
Resultat/Activité		Dec	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai			
1.i	Appuyer la CCN : Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP																					
	Préparation TdR formation LAB au CAPBL																				AT1	CTR
	Préparation des TdR mission Gestion des Ressources Humaines Tchad-Nature																				AT1	CTR
	Préparation des TdR mission Procédures comptables Tchad-Nature																				AT1	CTR
	Préparation mission Fonds fiduciaire Tchad Nature																				AT1	CTR
	Préparation des TdR mission PAG du DC de Roukoum																				AT1	CTR
	Préparation des TdR mission Stratégie national de conservation de la biodiversité																				AT1	CTR
1.ii	Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme																					
1.iii	Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes																					
(a)	Lancement et suivi mission formation LAB CAPBL																				Experts CT	AT1/CN
	Lancement et suivi mission GRH Tchad Nature																				Experts CT/AT1	CN
	Lancement et suivi mission Procédures comptables Tchad Nature																				Experts CT/AT1	CN
	Lancement et suivi mission Fonds fiduciaire Tchad Nature																				Experts CT/AT1	CN
	Lancement et suivi mission PAG DC Roukoum																				Experts CT/AT1	CN
	Lancement et suivi mission Stratégie national de conservation de la biodiversité																				Experts CT/AT1	CN
1.vi	Communication																					
	Réactivation et entretiens site web APEF																				Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Préparation Newsletter APEF																				Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Publication Newsletter APEF																				Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Capitalisation Résultats APEF																				AT1 (activ. continue)	
1.vii	Appui au processus de révision Loi 14																					
	Atelier de validation final + intégration dernières recommandations																				Experts CT/APEF	AT1
1.viii	Montage agence Tchad Nature																					
	Déroulement de la mission des experts + consultations/atelier																				Experts CT/AT1	CN
1.ix	Création fonds fiduciaire pour la biodiversité au Tchad																					
	Préparation des TdR de la mission et validation par le CTR APEF																				AT1	
	Contractualisation de l'expert et lancement de la mission																				AGRECO	AT1
1.x/1.xi/1.xii	Préparation de la stratégie nationale de conservation																					
	Préparation des TdR de la mission et approbation par le CTR																				AT1	CN APEF
	Contractualisation des experts																				Agreco	
	Déroulement des missions des experts																				Experts CT	AT1
2.i(a)	Préparation stratégie nationale LAB																					
	Remise version révisée stratégie LAB																				Experts CT/AT1/CN	
	Atelier final de validation de la stratégie LAB																				Experts CT/AT1/CN	
2.i(b)	Subvention à ONG Noé pour la protection de la RFBL																					
	Mise en œuvre des activités et missions de suivi par APEF																				Operateur	CN/AT1
2.ii	Renforcement des capacités du personnel LAB niveaux central et déconcentré																					
	Préparation formation staff GFF																				CN/AT1	
	Execution formation staff GFF																				Expert CT/GFF	CN/AT1
3.i	Suivi activités Operateurs																					
	Missions suivi des activités sur le terrain																				AT1, AT2	
	Soutien au travail du Chargés de Suivi CN APEF																				AT1 (activ. continue)	
	Soutien au travail du Chargés de Suivi Régionaux																				AT2 (activ. continue)	
3.ii	Préparation PAG domaine de chasse de Roukoum																					
	Préparation et soumission TdR au CTR																				AT1	CTR
	Contractualisation de l'expert																				AGRECO/CN APEF	
	Déroulement de la mission																				Expert/AT1	DFAP
	Atelier de validation et présentation du PAG final																				Expert/AT1	AT1
4.ii	Renforcement capacités acteurs impliqués dans l'aménag. territorial multisect.																				AT2/CN APEF	
4.iii	Préparation SPAT Guera et Salamat																					
	Ateliers GRT pour révision et finalisation avant-projets																				AT2/CN APEF	
	Atelier nationale à Ndjamena																				AT2/CN APEF	MAFDHU

Annexes

Annexe 1 - SCHEMA PROVINCIAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU GUERA (2022-2032)

A télécharger de : <https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/BsDiZ2fgNetFSx7>

Mot de passe : APEFSPATGuera2022 !

Annexe 2 - SCHEMA PROVINCIAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU SALAMAT (2022-2032)

A télécharger de : <https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/ZCFxzgtLjYaW6kp>

Mot de passe : APEFSPATSalamat2022 !

Annexe 3 – Termes de référence mission Formation Lutte Anti- Braconnage au profit de la Garde Forestière et Faunique



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

FORMATION LUTTE ANTI- BRACONNAGE AU PROFIT DE LA GARDE FORESTIERE ET FAUNIQUE

TERMES DE REFERENCE

Catégorie d'expert : 1 expert senior (expert en formation LAB)

Nombre de jours de mission : Expert senior (45 jours ouvrables)

Lieu d'affectation : N'Djamena

Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées »¹ sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030. Le réseau des aires protégées du Tchad est à ce jour constitué de quatre parcs nationaux, cinq réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par une réserve de biosphère, trois zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à presque 13 millions d'hectares, soit de l'ordre d'environ 13 % du territoire national.

Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de

¹ Plan National de Développement 2017 – 2021, République du Tchad, Juin 2017

modèle de développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable.

Cette approche est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad – APEF (financé par l'Union européenne à hauteur de 33 millions d'euros) dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Elle est confortée par le fait que le Tchad s'est positionné, au plus haut niveau de l'État, comme un des pays les plus engagés dans la conservation des ressources naturelles en Afrique centrale. Cette position est illustrée par des résultats remarquables atteints grâce à la mobilisation d'un ensemble de moyens et dispositifs concrets de veille et de lutte anti-braconnage mais aussi depuis 2011, par l'appel au partenariat public-privé (PPP) entre le Gouvernement du Tchad et des opérateurs tel que African Parks (AP) pour la gestion déléguée du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), ou l'ONG Noé pour la gestion de la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) et Sahara Conservation pour la gestion de la réserve de Ouadi Rime-Ouadi Achim. Les principaux bailleurs de fonds pour la conservation au Tchad sont la DUE, à travers les fonds des Programme APEF et Ecofac 6, l'agence de l'environnement de Abu Dhabi (projet de réintroduction de la faune sahélienne dans la Réserve de Ouadi Rime Ouadi Achim), l'AFD pour la gestion de la RFBL, la KfW pour la gestion du parc national de Sena Oura, en plus de donateurs privés portés par APN pour la gestion du GEFZ et de la RNCE (Dutch Postcode Lottery, Fondation Segré, Lion Recovey Fund etc.).

Dans ce contexte, le programme APEF a supporté depuis 2019 (à travers 3 subventions et une étude pour préparer sa stratégie de lutte anti-braconnage - LAB) la protection de la RFBL, et notamment le gestionnaire délégué par l'Etat tchadien depuis juillet 2021 de cette aire protégée, l'ONG Noé. Créée en 2001, l'ONG Noé est une association d'intérêt général à but non lucratif qui a pour mission de sauvegarder la biodiversité en France et à l'international, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Elle vise spécifiquement, par l'intermédiaire de son Pôle Parcs de Noé (PDN), à contribuer à la gestion durable des aires protégées en Afrique à travers un modèle de gestion, impliquant responsabilité et redevabilité, pour la sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel, la sécurité et le développement communautaire.

Le Gouvernement du Tchad, représenté par le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD), et Noé ont signé en juillet 2021 un Accord de partenariat sur 15 ans pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL), constitué du nouveau Parc National Zah Soo (PNZS) et de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL). Situé dans le sud-ouest du pays, à la frontière avec le Cameroun, le CAPBL revêt une importance certaine en raison de son gradient d'écosystèmes soudano-sahéliens qui accueille la 3^{ème} population d'éléphants du Tchad. Pour la protection du CAPBL, Noé a ouvert un protocole de collaboration avec la Garde Forestier et Faunique (GFF), qui met en disposition du gestionnaire les éléments nécessaires à mener les opérations de LAB et de contrôle du territoire plus en général.

Afin de renforcer durablement le dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans le CAPBL, APEF va supporter l'ONG Noé et le MEPDD dans le recrutement d'un expert pour la formation à Binder de 80 gardes de la GFF, une partie desquelles seront ensuite recrutés par Noé et intégrés dans les effectifs du CAPBL.

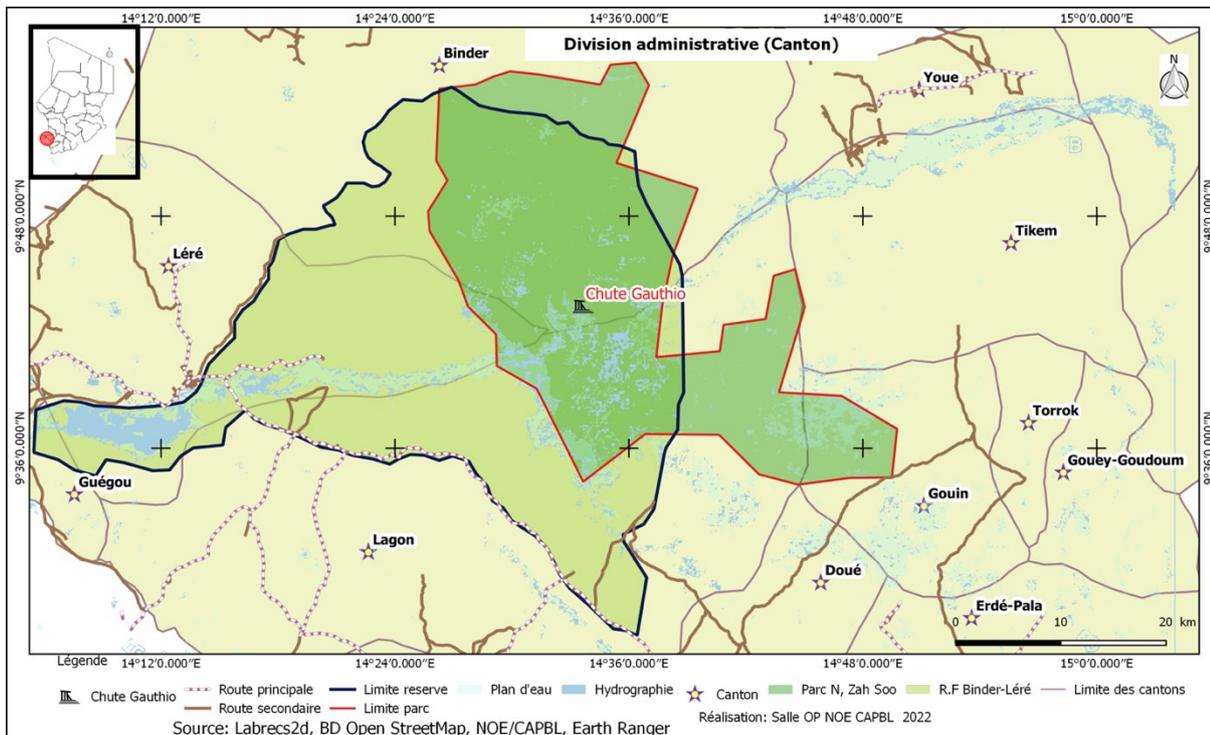


Figure 1 : Le CAPBL.

Objet de la formation

L'objectif général de la mission est de renforcer les capacités des agents de la GFF en vue d'améliorer leur performance en lutte anti-braconnage.

De manière spécifique il sera question de :

- Former et renforcer les agents en techniques de combat et renforcement physique ;
- Former les agents en technique de manipulation, d'entretien et d'utilisation des armes ;
- Donner des notions de base sur la police et procédures judiciaires.

Résultats attendus

- Cent agents sélectionnés et quatre-vingts formés ;
- Les agents formés sont opérationnels

En termes des livrables un rapport fin de stage sera rédigé par l'expert. Le document comportera :

- a. Le programme succinct du stage avec son volume horaire, les activités menées etc.
- b. Les résultats obtenues (échec, réussite) ;
- c. Une évaluation de la performance de chaque participant au stage ;
- d. Les problèmes rencontrés ;
- e. Des recommandations pour la gestion/organisation de stages de formations futures.

Organisation et déroulement de la mission

Cette expertise sera menée par 1 expert senior (45 jours calendrier de mission) qui s'attèlera sur les aspects de techniques de combat et renforcement physique, de manipulation, d'entretien et d'utilisation des armes.

Deux cadres dont un de la DFAP et un de la GFF accompagneront l'expert sur les aspects liés à la police et procédures judiciaires. La prise en charge des cadres du MEPDD sera assurée par la CN APEF. L'ONG Noé coordonnera les activités de la mission sur le terrain.

Le déroulement de la mission d'expertise se fera selon les étapes suivantes :

Phase	Activités	Jours	Localisation
1	a) Rencontres préliminaires avec APEF et MEPDD. Des réunions préliminaires spécifiques avec staff Noé seront aussi faites afin de se coordonner et de planifier la mission sur le terrain. b) Consultation des autres institutions et partenaires à Ndjamena.	2	Tchad, N'Djamena
2	Déplacements sur site, préparation stage, étude terrain, prise contact instructeurs locaux, civilités autorités locales, préparation logistique et des matériels et sélection des agents aptes.	5	Tchad, Binder
3	Formation LAB (6 semaines, 5 jours par semaine)	30	Tchad, Binder
4	Phase finale : a) Binder : clôture du stage et debriefing avec Noé et autorités locales. b) N'Djamena : déplacement vers N'Djamena, debriefing APEF, MEPDD, rédaction du rapport de stage.	8	Tchad, Binder et N'Djamena
	Total	45 jours	

Profil et compétences de l'expert

Expert senior

Profil :

Ancien militaire de la catégorie Sous-Officier supérieur, ayant une expérience de 10 ans minimum dans le rôle de formateur militaire et ou paramilitaire, préparateur sportif, maître de tirs et techniques de combat. Une appartenance passée au sein des opérations spéciales serait un plus.

Compétences :

L'expert senior devra disposer des compétences et qualifications nécessaires à l'accomplissement de la mission et répondre aux critères de sélection ci-dessous :

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la formation paramilitaire et LAB, avec une expérience avérée de participation à au moins 10 stages de formations dans le domaine militaires ou paramilitaire ;
- Avoir déjà eu une ou plusieurs expériences professionnelles en Afrique subsaharienne ;
- Disposer des spécialités comme formateur en sport, sport de combat (techniques interventions opérationnelles rapprochées) ;
- Parfaite maîtrise de la langue française ;
- Disposer d'un haut niveau de patience et de pédagogie ;
- Capacité de s'adapter à la rusticité et aux conditions de vie en brousse.

Annexe 4 – Termes de référence mission pour la création de mécanismes de financement durables pour la biodiversité au Tchad



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

EXPERTISE POUR LA CREATION DE MECANISMES DE FINANCEMENT DURABLES POUR LA BIODIVERSITE AU TCHAD

Termes de Référence

Catégorie d'expert :	2 experts senior : Expert 1 – Innovative Financing / Investissements internationaux; Expert 2 – Conservation durable de la biodiversité/mécanismes de financements durable. 1 expert junior : Expert 3 - Conservation biodiversité et gestion APs
Nbr. jours de mission :	Expert 1 : 16 jours calendriers Expert 2 : 35 jours calendriers Expert 3 : 28 jours calendriers
Lieu d'affectation :	Ndjamena et domicile experts

1. Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées » sur le principe qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de quatre parcs nationaux, six réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par deux zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 13 millions d'hectares, soit de l'ordre de 13 % du territoire national. Toutefois, il faut noter qu'à cause d'un manque chronique de financement du secteur public depuis plusieurs années, seulement une petite partie de ce réseau est effectivement gérée et remplit son rôle de protection des habitats et des espèces. Plusieurs aires protégées ne sont pas gérées (Manda, Mandelia, Fitri), et certaines seulement partiellement aménagée (RFOROA, RF Barh

Salamat, PN Sena Oura, RF Binder Léré). Le résultat est que moins du 2% du territoire tchadien est effectivement protégé et consacré à la conservation.

Ce réseau doit donc être consolidé et renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de modèle de **développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable.**

Cette approche est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Elle est confortée par le fait que le Tchad s'est positionné, au plus haut niveau de l'État, comme un des pays les plus engagés dans la conservation des ressources naturelles en Afrique centrale. Cette position est illustrée par des résultats remarquables atteints grâce à la mobilisation d'un ensemble de moyens et dispositifs concrets de veille et de lutte anti-braconnage mais aussi depuis 2011, par l'appel au partenariat public-privé (PPP) entre le Gouvernement du Tchad et des opérateurs tel que African Parks (AP) pour la gestion déléguée du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), ou l'ONG Noé pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (Parc National de Zah Soo-PNZZS et Réserve de Faune de Binder-Léré-RFBL), WCS pour le parc national de Sena Oura et Sahara Conservation pour la cogestion de la réserve de Ouadi Rime-Ouadi Achim (RFOROA). **Les principaux bailleurs de fonds pour la conservation au Tchad sont l'UE**, à travers les fonds des Programmes APEF et Ecofac 6 pour la gestion du GEFZ et de la RNCE et appui à la gestion de la RFOROA et la zone de l'Aouk, **l'agence pour l'environnement de Abu Dhabi** (projet de réintroduction de la faune sahélienne dans la RFOROA), **l'AFD pour la gestion de la RFBL**, **la KfW pour la gestion du parc national de Sena Oura**, en plus de donateurs privés portés par APN pour la gestion du GEFZ et de la RNCE (**Dutch Postcode Lottery, Fondation Segré, Lion Recovey Fund etc.**)..

Toutefois, d'importantes faiblesses structurelles persistent à plusieurs niveaux et dans la réalité des faits, les aires protégées (AP) ne disposant pas de l'appui d'un partenaire technique et financier ne bénéficient pas de la gestion ni des ressources dont elles devraient disposer pour garantir leur intégrité. Par ailleurs, il n'existe pas une structure suffisamment dotée pour assurer le suivi et la coordination nationale des AP tchadiennes bénéficiant d'importants financements de l'aide publique au développement.

Bien que doté depuis 2000 d'une stratégie et d'un plan d'action national pour la biodiversité, stratégie révisée en 2014, le Tchad n'a jamais été en mesure d'assurer son application dans les faits.. En dépit de la volonté du Gouvernement tchadien, ces politiques et stratégies approuvées sont peu mises en œuvre, faute d'attribution spécifique de financement public (budget de l'Etat) et privé (tourisme de vision ou chasse).

Au niveau du MEPDD, l'insuffisance et les compétences adaptées des ressources humaines et des moyens de la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP) valide le postulat sur lequel repose le programme APEF : la nécessité de dissocier l'outil « Politique nationale de conservation » de l'outil technique « Agence autonome et opérationnelle de gestion des AP ».

Suite à une expertise, menée entre novembre 2019 et février 2020 pour dresser un bilan-diagnostic institutionnel du MEPDD et de la DFAP, une des conclusions était que « les partenaires techniques et financiers du Tchad ne financent pas l'administration publique de la conservation et ne peuvent pas le faire dans l'état actuel des conditions de gouvernance » et que donc « globalement, les financements affectés à la conservation

au Tchad restent encore à ce stade très insuffisants pour faire face aux enjeux de conservation au niveau national ».

Les recommandations formulées étaient, entres autres,

- i) **la nécessité de créer une agence autonome** pour les aires protégées et la biodiversité au Tchad, capable de « catalyser les opportunités de financements internationaux destinés à la conservation de la nature et notamment à la préservation des espèces menacées », et
- ii) la nécessité de « **la mise en place d'un fonds fiduciaire** [...] à placer sur le marché mais fonctionnant plutôt comme une réserve financière à consommer progressivement, comme une option envisageable pour Tchad-Nature », concept qui devra aussi être intégré dans le futur document de stratégie sous-sectorielle pour la conservation de la biodiversité au Tchad qui précise les principes de financement du sous-secteur de la faune et des aires protégées, « y compris par des mécanismes d'échanges et de facturation des services entre les acteurs centraux et décentralisés, **de création de fonds fiduciaire**, de subvention internationale publique et privée, etc. ».

En décembre 2021 a été lancée l'expertise pour la création de l'agence autonome pour les aires protégées et de la biodiversité au Tchad (provisoirement appelée « Tchad Nature »), avec pour objectif de créer légalement une institution et de la rendre opérationnelle.

En parallèle, **afin de rendre durable cet outil de conservation, un mécanisme de financement pour la biodiversité au Tchad devra être conçu**, dans la forme d'un Fonds Fiduciaire pour la Conservation (FFC), initiative à laquelle doit contribuer la mission à court terme proposée ci-après.

2. Objectifs

L'objectif de cette expertise est de proposer le modèle de structure de fonds fiduciaire le plus approprié pour le financement à long terme de la conservation de la biodiversité au Tchad (FFC Tchad).

Le fonds devra être adapté aux objectifs de conservation à long terme du Tchad, tout en tenant compte de l'environnement politico-institutionnel spécifique du pays : institutions publiques (MEPDD, DFAP, etc.), future agence pour les aires protégées et de la biodiversité au Tchad (Tchad Nature), partenaires techniques et financiers (bailleurs public et privés, opérateurs/ONGs).

L'expertise devra envisager les différentes possibilités susceptibles d'alimenter ce Fonds (attribution de financement par des bailleurs de fonds pour une AP spécifique, levée de capitaux auprès de bailleurs institutionnels ou privés, revenus générés par des initiatives développées par l'agence Tchad Nature – type Rhino Bonds, bénéfices carbone générés par la gestion des feux et la protection des forêts (type REDD+/crédits carbone), ou paiement de services écosystémiques -, etc.) et intégrer ces modalités dans la structure de gestion proposée par le Fonds.

3. Activités à mettre en œuvre

- Consultation des parties prenantes et analyse du contexte spécifique au Tchad relatif au financement de la conservation, dans la perspective d'un FFC jouant le rôle de catalyseur pour le développement et la mobilisation d'outils de financement innovants pour les aires protégées ;
- Identification de différents modèles de FFC potentiellement adaptés aux besoins et contexte du Tchad avec description des avantages et inconvénients, administration et modalités de gestion associées, normes de gouvernance, gestion des actifs, prérequis indispensables, normes de pratique requises, proposition d'encadrement pour un recours à des investissements dits socialement responsables ; ambitions éthiques, etc.;

- Une fois le modèle sélectionné par des consultations au plus haut sommet de l'Etat, du ministère et de la communauté des PTF, proposition d'une feuille de route avec les différentes étapes, activités et calendrier pour la création du FFC dont les revenus seront dédiés au fonctionnement des AP et de Tchad Nature ;
- Préparation de termes de référence pour une expertise qui encadrera la mise en place du FFC, élaborera les documents constitutifs, prévoira les normes à appliquer par le FFC, mettra en place les modalités pour le développement d'outils de financement innovants, identifiera les organes dirigeants, les postes à pourvoir, assurera le lien avec les partenaires financiers publics et privés intéressés à investir dans le FFC pour programmer la mobilisation des ressources; préparera un plan stratégique et financier ; définira les modalités opérationnelles et administratives, notamment en relation avec l'agence Tchad Nature ;
- Facilitation d'un atelier national pour la validation de la feuille de route (l'atelier national est organisé et financé par la coordination nationale APEF).

4. Livrables

- Rapport de démarrage après revue bibliographique et proposition d'un calendrier de la mission ;
- Rapport d'analyse du contexte tchadien avec les différents modèles potentiels et recommandations pour un FFC assurant le financement des AP via Tchad Nature ;
- Feuille de route pour la mise en place d'un FFC et TdR pour une expertise qui assurera la mise en œuvre de la feuille de route
- Rapport de fin de mission avec compte-rendu de l'atelier national.

5. Méthodologie

Les experts collaboreront de manière étroite avec la coordination nationale APEF et consulteront les partenaires techniques et financiers, ainsi que la Présidence, la Primature et le plus haut niveau du ministère en charge de l'environnement. Pour ce faire, les experts effectueront plusieurs missions au Tchad.

6. Organisation et déroulement de la mission

La mission se déroulera en 5 phases :

Activités	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Localisation	Livrables
1. Revue documentaire	2	1		Domicile expert	Rapport de démarrage avec calendrier
2. Consultation des parties prenantes	-	20	20	Ndjamena	-
3. Présentation préliminaire de l'option recommandée pour validation par les parties prenantes	-	2	2	Ndjamena	Rapport d'analyse avec recommandations

4. Analyse – préparation feuille de route et TdR	8	6		Domicile expert	Feuille de route et TdR
5. Facilitation de l’atelier national	6	6	6	Ndjamena	Compte rendu atelier et rapport final
Total	16 jours dont 6 à Ndjamena	35 jours dont 28 à Ndjamena	28 jours à Ndjamena		

La mission se déroulera sur une période de 6 mois, démarrant en novembre 2022.

Si des déplacements de l’expert hors de Ndjamena étaient nécessaires, ils seront pris en charge sur les dépenses remboursables de l’AT.

7. Compétences requises et profil de l’expert

Deux experts seniors et un junior seront mobilisés avec le profil et expérience suivants :

Expert 1 :

Qualification :

Diplôme d’études supérieures, en lien avec la gestion financière, l’économie, le montage d’instruments financiers, sciences politiques, ou une expérience professionnelle pertinente pour une durée minimale de 15 années si l’expert n’a pas la formation académique demandée.

Compétences :

L’expert 1 devra disposer des compétences et qualifications nécessaires à l’accomplissement de la mission et répondre aux critères de sélection ci-dessous :

- Au moins 15 ans d’expérience professionnelle dans le(s) secteur(s) lié(s) à la mission : Mécanismes de financement durable des Aires Protégées, Fonds Fiduciaires ;
- Avoir déjà contribué à la mise en place d’au moins 5 fonds fiduciaires ;
- Avoir déjà eu une large expérience et une bonne connaissance des problématiques des Fonds fiduciaires, avec capacités à présenter une revue des modèles existants en Afrique;
- Disposer de bonnes capacités analytiques et rédactionnelles;
- Maîtrise de la langue française ;
- Excellentes capacités de lobbying permettant de négocier au plus haut niveau de l’Etat.

Expert 2 :

Qualification :

Diplôme d’études supérieures, en lien avec la conservation durable de la biodiversité, les mécanismes de financements durable, l’économie, le montage d’instruments financiers, sciences politiques, ou une expérience

professionnelle pertinente pour une durée minimale de 10 années si l'expert n'a pas la formation académique demandée.

Compétences :

L'expert 2 devra disposer des compétences et qualifications nécessaires à l'accomplissement de la mission et répondre aux critères de sélection ci-dessous :

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le(s) secteur(s) lié(s) à la mission : Conservation de la biodiversité, Mécanismes de financement durable des Aires Protégées, Fonds Fiduciaires ;
- Avoir déjà eu une expérience et une bonne connaissance des questions de financement durable de la conservation, avec capacités à présenter une revue des modèles existants, assimilables au contexte tchadien ;
- Disposer de bonnes capacités rédactionnelles et communicationnelles ;
- Maîtrise de la langue française.
- Excellentes capacités de lobbying permettant de négocier au plus haut niveau de l'Etat.

Expert 3 :

Qualification :

Diplôme d'études supérieures, minimum niveau master 2 en foresterie, biologie, écologie, gestion des ressources naturelles ou des aires protégées.

Compétences :

L'expert 3 devra disposer des compétences et qualifications nécessaires à l'accomplissement de la mission et répondre aux critères de sélection ci-dessous :

- Environnementaliste avec excellente connaissance de la biodiversité, des espèces et habitats soudaniens et sahélo-sahariens, et avec une expérience prouvée de gestion des aires protégées au Tchad ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le(s) secteur(s) lié(s) à la mission : Conservation de la biodiversité, Gestion des aires protégées ;
- Disposer de bonnes capacités rédactionnelles et communicationnelles ;
- Maîtrise de la langue française ;

Expérience avérée en organisation d'ateliers participatifs

Annexe 5 – Termes de référence Expertise en Gestion des Ressources Humaines pour le lancement d'une Agence des Aires Protégées et de la Biodiversité au Tchad



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

EXPERTISE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE LANCEMENT D'UNE AGENCE DES AIRES PROTEGEES ET DE LA BIODIVERSITÉ AU TCHAD

Termes de Référence

Catégorie d'expert : 1 expert senior

Nombre de jours de mission : 20 jours ouvrables

Lieu d'affectation : Ndjamena

1. Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées »² sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune, une réserve naturelle et culturelle, deux zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 16 millions d'hectares, soit environ 13 % du territoire national³. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles.

² Plan National de Développement 2017 – 2021, République du Tchad, Juin 2017

³ Scholte, P. et A. Larzillière., 2015. Etat des aires protégées d'Afrique centrale : République du Tchad. OFAC, Kinshasa, République Démocratique du Congo et Yaoundé, Cameroun

Cette approche paysage est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) financé par l'UE, dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté. L'approche paysage a également été croisée avec l'approche par partenariats public-privé (PPP), appliquée depuis 2010 par le Gouvernement et divers acteurs non-étatiques à plusieurs aires protégées, qui contribuent non seulement à la conservation de la biodiversité mais également à l'amélioration de l'économie et de la gouvernance des territoires riverains. Concrétisation de cette approche, le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma est désormais l'une des principales vitrines du Tchad à l'international.

Cependant, au-delà de ces paysages bénéficiant de PPP (Zakouma, Ennedi, Sena Oura et Zah-Soo), d'importantes faiblesses structurelles persistent tant au niveau local des aires protégées non déléguées, qu'au niveau national des actions transversales nécessaires à la pérennisation du réseau complet des aires protégées (par ex. formation, suivi-évaluation, recherche, éducation à l'environnement, financement etc.).

Bien que doté depuis 2000 de plusieurs documents stratégiques et tactiques sectoriels (sur biodiversité, conservation, anti-braconnage, éléphants, autruches etc.), le ministère en charge de l'Environnement n'a jamais été doté par l'État des ressources (financières, humaines, logistiques) suffisantes pour mettre en œuvre ces orientations en général, au niveau de la faune et des aires protégées en particulier.

C'est pourquoi il est reconnu depuis 2015 (courrier n°0801/PR/SGP/CAE/15 adressé en août 2015 par la Présidence de la République au Ministère en charge de l'Environnement) qu'il est nécessaire de dissocier d'un côté les fonctions politiques relevant strictement du Ministère, de certaines fonctions de mise en œuvre à attribuer à une institution dédiée (couramment appelée « agence »), pouvant bénéficier des soutiens techniques et financiers internationaux.

En conséquence, il a été introduit dans les termes de référence du programme APEF (Résultat 1) la mobilisation d'une expertise pour étudier la « **faisabilité d'une agence nationale des AP** », ce qui a été fait en octobre 2019 via deux experts court terme chargés de « procéder à une étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées au Tchad afin d'en déterminer les capacités et niveau d'efficacité » et de « proposer un programme de réorganisation à court et moyen terme », en particulier une « démarche de création d'une Agence des AP du Tchad ».

Au terme d'une première phase, les experts ont recommandé de créer une institution faîtière (provisoirement baptisée Tchad-Nature) dont le statut serait compatible avec les exigences des donateurs internationaux en matière de gouvernance et de management, d'une part, et avec le souci de préservation de la souveraineté de l'État Tchadien, d'autre part. Pour ce faire, les experts ont suggéré d'introduire dans le cadre juridique Tchadien puis d'affecter à Tchad-Nature le statut de Groupement d'Intérêt Public (GIP), déjà utilisé dans plusieurs pays (dont le Cameroun) pour établir des institutions publiques-privées.

Les services techniques en novembre 2019, et le Ministre en février 2020, ont validé le diagnostic et les recommandations relatives à Tchad-Nature, appelant APEF à les mettre en œuvre. Par ailleurs, la nécessité de Tchad-Nature a été souligné en septembre 2020 lors d'un atelier de validation de l'état de lieux de la Loi14/2008 tenu à Mailao. Enfin, le diagnostic et les recommandations sur le périmètre, la gouvernance et le management de Tchad-Nature ont aussi été validés l'Union européenne (UE), en vue d'un financement de cette nouvelle institution. L'Agence Française de Développement (AFD) a aussi indiqué son intérêt pour l'initiative Tchad Nature, évoquant un possible soutien en complément de leurs actions respectives sur le terrain.

Dans cette perspective, une 2ème phase d'expertises techniques a été lancées en novembre 2021 pour parvenir à la création et à l'opérationnalisation de ladite institution, mission qui inclut dans ses « termes de référence » validés par le Gouvernement du Tchad et l'UE, une consultation spécialisée en gestion administrative et financière.

2. Objectif

L'objectif de l'expertise recherchée est de contribuer à l'opérationnalisation de Tchad-Nature concernant les ressources humaines.

3. Objectifs spécifiques

Fournir au Conseil d'Administration de Tchad-Nature :

- 5) les documents de base relatifs à la gestion des ressources humaines de l'institution ;
- 6) une procédure de recrutement du top-management de Tchad-Nature

4. Livrables attendus

L'expert mobilisé livrera les résultats suivants :

- A) Chapitres relatifs aux ressources humaines du Manuel de procédures mentionné dans la Convention constitutive de Tchad-Nature (les autres chapitres relevant d'une mission d'expertise complémentaire), notamment et sans exclusive :
- i. 1^{er} organigramme de Tchad-Nature ;
 - ii. Fiches de poste des directeurs et cadres ;
 - iii. Procédures de recrutement, d'administration, de formation, d'évaluation etc. des ressources humaines
 - iv. Grille de rémunération des différentes catégories de personnels, tenant compte notamment des détachements et mises à disposition venant de la fonction publique (en revanche, la procédure de paye relevant des procédures comptables, elle sera proposée par l'expertise complémentaire) ;
 - v. Proposition argumentée d'un logiciel de GRH compatible avec les autres logiciels d'administration-finance proposés par l'expertise complémentaire.
 - vi. Politique sociale dont sécurité, assurances complémentaires, représentation du personnel
 - vii. Contrats de travail type des personnels propres (ni détachés ni mis à disposition)
 - viii. Procédures de détachement / mise à disposition de fonctionnaires
- B) Préparation de l'appel à candidature et du processus de recrutement (incluant grille d'entretien et d'évaluation) spécifique aux 3 postes suivants :
- i. Directeur Général (DG ou autre titre assimilé)
 - ii. Directeur Général Adjoint (DGA ou autre titre assimilé)
 - iii. Directeur Administratif et Financier (DAF ou autre titre assimilé)

5. Méthodologie

Les objectifs ci-dessus seront poursuivis par l'expert sous la supervision de l'expert senior de la mission « Développement d'une agence des aires protégées et de la biodiversité au Tchad », et en étroite collaboration avec :

- l'expert de la mission complémentaire « Gestion administrative et financière pour le lancement d'une agence des aires protégées et de la biodiversité au Tchad »,
- l'Assistant Technique, le Coordonnateur et le RAF d'APEF,
- les autorités tchadiennes et les partenaires concernés,
- les experts de la mission de mise en place des mécanismes financiers novateurs (type fonds fiduciaire) pour le financement à long termes de l'agence.

L'expert aura le souci continu d'être constructif et de garantir l'appropriation du processus par les parties-prenantes Tchadiennes.

6. Organisation et déroulement de la mission

La mission de 20 jours ouvrables pourra s'étendre sur 3 mois à partir de décembre 2022.

Si l'expert n'est pas basé à N'djamena, la mission inclura un déplacement dans la capitale du Tchad.

7. Compétences requises et profil de l'expert

- Diplôme universitaire, minimum bac+5, lié à la gestion des ressources humaines.
- Plus 10 ans d'expérience dans le secteur des ressources humaines en Afrique
- Expérience préalable en appui organisationnel à des structures étatiques ou para-étatiques.
- Bonne connaissance des projets, procédures et organisations d'aide au développement en Afrique, du côté des bailleurs, des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre

Excellent français écrit et parlé ; capacité à travailler en anglais

Annexe 6 – Termes de référence mission pour la révision de la stratégie nationale de conservation de la biodiversité au Tchad



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

EXPERTISE POUR LA REACTIVATION DU SITE WEB DU PROGRAMME APEF

Termes de référence

Catégorie d'expert : 1 expert senior en webmastering et communication

Nombre de jours de mission : 15 jours ouvrables (délivrés au siège du consultant)

1 – Contexte

Le programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) est financé par l'Union européenne à hauteur maximale de 33 millions d'euros (soit 21.6 milliards FCFA) pour une durée opérationnelle de cinq ans (2017 - 2022). La convention de financement CF APEF n°FED/2016/039-048 a été signée entre le Tchad et l'Union européenne le 11 avril 2017. La mise en œuvre du programme est assurée par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche (MEP).

Le présent programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme indicatif national (PIN) 11^{ème} FED, secteur 2 "gestion durable des ressources naturelles". Ce programme vise une démarche concertée de conservation, gestion et mise en réseau de plusieurs aires protégées (AP) et écosystèmes fragiles (EF) à haute valeur écologique, culturelle et touristique au Tchad.

L'objectif global du programme APEF est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations.

L'objectif spécifique du Programme est de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad. Il sera mis en œuvre spécifiquement dans les zones suivantes : niveau central (Ndjamena) et niveau régional (Salamat, Guéra, Moyen Chari, Chari-Baguirmi, Ennedi, Borkou et Tibesti).

Le programme APEF a également parmi ses différentes activités, celle de communiquer ses résultats au public et de créer un système de capitalisation des résultats produits par le programme. A cette fin, un site internet (<https://apef.tchadenvironnement.org/>) a été développé au cours de la mise en œuvre du programme APEF, permettant de rendre compte des avancées du programme et proposant en téléchargement les documents techniques produits.

Suite au non-paiement des frais d'hébergement annuels, ce site n'existe plus depuis août 2022, privant le programme APEF de sa vitrine et empêchant la diffusion de la newsletter trimestrielle, développée de manière associée au fonctionnement du site web.

La coordination nationale APEF a adressé un courrier à AGRECO sollicitant un appui pour la remise en opération d'un site internet pour le programme APEF.

La récupération des données pour la réactivation d'un site internet se concentrant sur le programme APEF est l'objectif de la mission court terme proposée ci-après.

2 – Objectif de l'expertise

Suite à la perte de l'ensemble des contenus affichés aux visiteurs et de la console d'administration du site internet du programme APEF, l'objectif est de **recupérer et réactiver une grande partie des données perdue et d'assurer l'actualisation** du site récupéré jusqu'à la fin du contrat.

3 – Méthodologie du travail et caractéristique du produit attendu

La perte d'hébergement du site internet à fin juillet 2022 a entraîné une perte de l'ensemble des données hébergées pour le site du programme APEF (front-office et du back-office).

En étroite collaboration avec l'équipe de la coordination et avec l'équipe d'assistance technique du Programme APEF, l'expert en webmastering s'assurera de :

- i) **Restaurer une version récupérée** : l'expert en webmastering devra « aspirer » la version la plus récente possible du front office du site sauvegardé par webarchive (version située au début de l'année 2022), et le mettre en ligne de manière à ce que le site soit à nouveau consultable sur une nouvelle adresse. Cette étape permettra de faire le point sur ce qui existe encore, ce qui a disparu et de décider des priorités.
- ii) **Consolider la version récupérée** : l'expert en webmastering assurera qu'il ne reste pas de liens morts. Pour cela, il déterminera, avec l'équipe d'assistance technique du Programme APEF, les rubriques qui ne peuvent être gardées (si elles demandent trop d'effort pour produire à nouveau le contenu par rapport à leur caractère essentiel).
- iii) **Produire une version équivalente au site en ligne en date de juillet 2022** : l'expert en webmastering assurera la mise en ligne de tous les contenus produits entre la version récupérée et la version du site telle qu'elle eut existée en juillet 2022 pour les 5 sous-rubriques « Les avancées » ainsi que pour les « ressources documentaires » et idéalement « les aires protégées » Il s'appuiera sur le

chargé de communication pour obtenir les contenus (textes, photos, documents) à intégrer. Les photos des galeries d'images ne s'ouvriront plus en grand et seront affichées en mode grille uniquement. L'expert en webmastering installera ou transmettra à qui de droit cette version HTML de ce site sur un serveur dont l'accès et le coût d'hébergement et du nom de domaine seront pris en charge par les coûts remboursables de l'AT du programme APEF.

- iv) **Actualiser** : l'expert en webmastering assurera régulièrement la mise en ligne des nouveaux contenus produits pour chaque newsletter (toutes les sous-rubriques de « Les avancées » un article dans « les aires protégées ») ainsi que ponctuellement l'incrémentation de documents dans « ressources documentaires » et cela jusqu'à la fin du programme en avril 2024. Il actualisera aussi la page d'accueil pour montrer que le site reste actif.

L'expert travaillera depuis son domicile pendant toute la durée de l'expertise.

3 - Livrables attendus

Les résultats ci-après sont attendus :

- Une version HTML du site proche de juillet 2022 déposée sur un serveur géré par AGRECO. Aucun back-office ne sera produit, l'intégration HTML sera réalisée par un codage manuel sans interface.
- Une actualisation du site avant chaque envoi des newsletters bimestrielles (ajout en moyenne de 5 articles, 1 page et quelques ressources documentaires / newsletter)

4 - Déroulement et phasage de l'expertise

Le travail sera mené entièrement à distance par l'expert, opérant depuis son siège. Aucune mission au Tchad n'est prévue pour l'expert dans le cadre de cette mission d'appui.

Les estimations suivantes ont été faites pour identifier la provision de travail nécessaire pour cet appui :

- Récupération et réinstallation, sur un serveur provisoire, du site retrouvé sur webarchive : **1 jour** de travail.
- Intégration des contenus manquants pour obtenir une version à jour entièrement consultable (sans liens morts dans les articles et les documents) : **3 jours** de travail.
- Intégration des contenus des ressources, actualités des newsletter 8 et 9 et de la mise à jour de 2 pages sur des aires protégées : **3 jours** de travail.
- Intégration des 6 newsletters de 2023 et des 2 dernières newsletters du programme en 2024 : **8 jours** de travail.

Les prestations (total de **15 jours de travail**) démarreront en décembre 2022 et s'étaleront jusqu'à la fin du programme en avril 2024.

5 - Déroulement et phasage de l'expertise

Les frais engagés pour achat de nom de domaine et d'hébergement sur le serveur AGRECO seront facturés comme dépenses accessoires/remboursables.

6 - Profil de l'expert

L'expert recherché est un expert en webmastering avec une expérience avérée dans le domaine de la création et gestion de sites web. Une expérience dans le secteur de la communication environnementale est un atout.

Expériences et aptitudes requises :

- Au moins 10 ans d'expérience dans la conception et le développement d'outils informatiques et en ligne de communication;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en le développement de sites web;
- Avoir déjà développé au moins 5 sites web ; l'avoir fait pour des programmes de conservation de la biodiversité est un atout;
- Avoir une parfaite connaissance de la langue française.